



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Master

2020

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Attitudes par rapport aux prisonniers, les effets d'une incarcération et les
conséquences sur la réinsertion en société

Mariaux, David

How to cite

MARIAUX, David. Attitudes par rapport aux prisonniers, les effets d'une incarcération et les conséquences sur la réinsertion en société. Master, 2020.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:138815>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**Attitudes par rapport aux prisonniers, les effets d'une
incarcération et les conséquences sur la réinsertion en société.**

PSYCHOLOGIE CLINIQUE INTEGRATIVE

PSYCHOLOGIE AFFECTIVE

PAR

David Mariaux

Directeur du mémoire

Prof. Philip D. Jaffé

Jury

Prof. Philip D. Jaffé

Dr. Kerstin Brinkmann

Mme Özlem Lakatos

Vionnaz, le 11.05.2020

**Université de Genève
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
Section de psychologie**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Déclaration sur l'honneur

Je déclare que les conditions de réalisation de ce travail de mémoire respectent la charte d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Je suis bien l'auteur de ce texte et atteste que toute affirmation qu'il contient et qui n'est pas le fruit de ma réflexion personnelle est attribuée à sa source ; tout passage recopié d'une autre source est en outre placé entre guillemets.

Vionnaz, le 11.05.2020

David Mariaux

Signature :

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, le professeur Philip D. Jaffé qui a accepté de me superviser sur ce sujet particulier, qui s'éloigne des thèmes habituellement proposés par l'orientation affective de la Faculté de Psychologie Clinique Intégrative. Son encadrement et ses précieux conseils m'ont permis d'avancer sereinement et méthodiquement dans ce travail.

J'adresse également mes remerciements à mes parents, ma famille, mes amis qui ont toujours été présents à mes côtés. Merci à ma compagne pour son aide au développement de cette recherche et ses nombreuses relectures du travail. Leur encouragement et leur soutien inconditionnel n'ont fait qu'augmenter ma volonté et ma détermination dans la rédaction de ce mémoire.

Toutes ces personnes, par leurs paroles et leurs critiques constructives, ont guidé mes réflexions et m'ont permis d'élargir mon champ de pensée dans mes écrits.

RESUME

Les attitudes négatives ont été décrites dans les recherches précédentes comme étant un obstacle important à la réinsertion des anciens prisonniers dans la société. À travers cette étude, nous retraçons les enjeux de la réinsertion des détenus et investiguons les attitudes d'étudiants, en observant les variations dues aux différences de genre, d'orientation d'études, de niveau académique, de l'orientation politique ainsi que de la familiarité avec le milieu carcéral. Les résultats principaux des analyses révèlent que les étudiants en économie ou avec une idéologie politique de droite ont des attitudes plus négatives face aux détenus et à leur réinsertion. Plutôt que de s'interroger sur les attributs internes du sujet, l'objectif de cette étude est de présenter une perspective externe et sociale pour expliquer les phénomènes de la désistance et la récidive. Aussi, nous voulons sensibiliser le lecteur aux enjeux d'une réinsertion réussie, qui est tributaire du climat d'accueil de la société.

Mots-clefs : attitudes, prisonniers, réinsertion, récidivisme

ABSTRACT

Negative attitudes have been described in previous research as a significant barrier to the successful reintegration of former prisoners into society. In this study, we present the issues involved in the rehabilitation of prisoners and investigate the attitudes of undergraduate and graduate students, observing variations due to differences in gender, study orientation, academic level, political orientation, and familiarity with the prison environment. The main results of the analyses reveal that economics students or those aligned with a right-wing political ideology have more negative attitudes towards prisoners and their reintegration. Rather than examine the internal attributes of the subject, the aim of this study is to present an external and social perspective on how to explain aspects of the processes of desistance and recidivism. The intention of this thesis is to make the reader aware of the issues involved in successful reintegration, which is highly dependent on the welcoming atmosphere of the society, as we will see in the course of this study.

Keywords: attitudes, prisoners, rehabilitation, recidivism, desistance

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
1.1 QU'EST-CE QU'UNE ATTITUDE ?	1
1.2 EMPRISONNEMENT : SES RAISONS ET SES BUTS	2
1.3 LA COMPLEXITÉ DE LA RÉINSERTION	4
1.4 OBJECTIF DE LA RECHERCHE ET SON IMPORTANCE SUR LE PLAN SOCIAL	4
2. PARTIE THÉORIQUE	5
2.1 EFFETS DES ATTITUDES SUR LA RÉINSERTION	6
2.1.1 <i>Signification des attitudes</i>	6
2.1.2 <i>Attitudes des professionnels du milieu carcéral</i>	6
2.1.3 <i>Attitudes des détenus</i>	7
2.1.4 <i>Attitudes de la population générale</i>	7
2.1.5 <i>Représentation et la place des détenus dans la société</i>	7
2.1.6 <i>Stigmatisation et familiarité</i>	8
2.1.7 <i>L'effet de simple exposition</i>	10
2.2 FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION FACE À LA RÉCIDIVE	10
2.2.1 <i>Récidive</i>	10
2.2.2 <i>Employabilité</i>	11
2.2.3 <i>Interventions thérapeutiques</i>	11
2.3 EFFETS DE L'INCARCÉRATION	12
2.3.1 <i>Effets psychologiques</i>	12
2.3.2 <i>Effets sur la réinsertion</i>	14
2.4 FACTEURS AFFECTANT LES ATTITUDES ENVERS LES DÉTENUS ET LEUR RÉINSERTION	15
2.4.1 <i>Sexe et changement d'attitudes</i>	15
2.4.2 <i>Familiarité avec le milieu carcéral et les détenus et changement d'attitudes</i>	16
2.4.3 <i>Orientation politique et changement d'attitudes</i>	16
2.4.4 <i>Orientations académique et attitudes</i>	17
2.4.5 <i>Niveau académique et attitudes</i>	18
3. HYPOTHÈSES	18
3.1 SEXE	19
3.2 FAMILIARITÉ	19
3.3 POLITIQUE	20
3.4 ORIENTATION D'ÉTUDES	21
3.5 NIVEAU ACADÉMIQUE	21
3.6 CORRÉLATION QUESTIONNAIRES D'ATTITUDES	22
4. MÉTHODE	22
4.1 PARTIE ETHIQUE	22
4.2 QUESTIONNAIRES UTILISÉS	22
4.2.1 <i>ATP</i>	22
4.2.2 <i>ATPR</i>	24
4.3 POPULATION	25
4.4 PROCÉDURE	26
4.5 MÉTHODOLOGIE STATISTIQUE	26
5. RÉSULTATS	27
5.1 FRÉQUENCES ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES	27
5.2 VALIDITÉ ET FIDÉLITÉ DES QUESTIONNAIRES	28
5.3 PONDÉRATION DES DONNÉES	29
5.4 ANALYSES EFFECTUÉES	29
5.5 RÉGRESSIONS MULTIPLES	30
5.5.1 <i>Échelle ATP</i>	30
5.5.2 <i>Échelle ATPR</i>	31

5.6 MANOVA	32
5.7 CORRÉLATIONS ENTRE VARIABLES	34
5.8 ARBRES DE DÉCISION	35
6. DISCUSSION.....	37
6.1 COMPARAISON DES SCORES ENTRE ÉTUDES	37
6.2 EFFET ORIENTATION D'ÉTUDES	38
6.3 EFFET ORIENTATION POLITIQUE	39
6.4 EFFET SEXE ET NIVEAU	41
6.5 EFFET FAMILIARITÉ.....	41
6.6 CORRÉLATION ENTRE QUESTIONNAIRES.....	42
6.7 PROPRIÉTÉS PSYCHOMÉTRIQUES DU QUESTIONNAIRE ATP.....	42
6.8 LIMITES DE L'ÉTUDE	43
7. CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXES.....	57
ATP SCALE	57
ATP REENTRY SCALE	57
ÉCHELLE DE COTATION	58

1. Introduction

Dans ce travail, nous allons explorer la question de l'emprisonnement et de la place que prend un individu incarcéré dans la société. Les prisons, bien qu'étant des établissements fermés, peu connus ni compris par la population générale (Fink, 2017), font parties intégrantes des sociétés qui les contiennent. Ces lieux font d'autant plus partie du système social lorsqu'ils libèrent des individus qui sont replacés dans la population. En Suisse, la prison n'est, dans la majorité des cas, qu'un passage pour l'individu ayant reçu une peine privative de liberté (Fink, 2017). De nos jours, son objectif est de rendre adéquates des personnes nuisibles à la société ainsi que de les amener à participer de manière positive et utile au bon fonctionnement de la collectivité (Foucault, 1975). Nous nous attarderons plus tard sur l'évolution de l'histoire et du rôle des prisons au fil du temps.

Concernant notre thématique, nous voudrions soulever les enjeux des attitudes par rapport aux détenus et à leur réinsertion en société, dans le cadre d'une réinsertion réussie de la personne ayant purgé sa peine. Nous verrons dans la partie suivante, en quoi les attitudes de la population d'accueil envers les anciens prisonniers tiennent un rôle crucial dans la réinsertion et dans le risque de récidive. L'objectif de cette étude est de percevoir quelles sont les attitudes des personnes interrogées au sujet des prisonniers, mais aussi de pouvoir mettre en évidence certaines caractéristiques d'une population d'étudiants qui peuvent impacter ces attitudes. De plus, nous avons pour ambition d'explicitier quelles sont les interventions mises en œuvre dans le travail de réinsertion des détenus et d'en faire une critique fondée sur nos hypothèses et les résultats de notre recherche. À travers ce travail de recherche et le questionnaire sur les attitudes, nous tenterons de comprendre quelle vision par rapport à ce système carcéral est la plus répandue dans notre système et quelles en sont les conséquences et répercussions sur la réinsertion des détenus dans la société.

1.1 Qu'est-ce qu'une attitude ?

Selon Leyens et Yzerbyt (1997) une attitude est une idée, une position adoptée face à un objet. Cette attitude est un construit psychologique qui peut être positif, neutre ou négatif. Les attitudes déterminent la manière dont quelqu'un risque de se comporter avec l'objet en question et peut expliquer les jugements à son égard. Elles peuvent ne pas être fondées sur quelque chose de concret et peuvent être développées de manière inconsciente ou subliminale tout au long de notre vie (Leyens & Yzerbyt, 1997).

Une attitude peut porter autant sur un collègue, un ami ou une célébrité, que sur des objets concrets comme un téléphone ou un tableau ainsi que sur des concepts abstraits tels que la démocratie ou le bien-être. Ces attitudes nous offrent une connaissance du monde et sont, comme les stéréotypes, un moyen rapide d'évaluer quelque chose en puisant dans ce que nous connaissons et que nous possédons en nous. Elles ont pour but de nous faciliter la vie et d'augmenter la rapidité de nos jugements sur les objets qui nous entourent (Leyens & Yzerbyt, 1997). Selon Smith, Bruner et White (1956), elles endossent les fonctions d'adaptation sociale, d'extériorisation et d'évaluation de l'objet d'attitude. D'après toutes ces recherches, il en ressort que les attitudes prennent la fonction d'expression et de communication de nos valeurs à ceux qui nous entourent.

1.2 Emprisonnement : ses raisons et ses buts

Après avoir explicité ce qu'était une attitude, nous allons nous attarder sur le système carcéral, duquel découlent des attitudes par rapport aux personnes qui en sortent. Revenons sur l'histoire des prisons et leur développement au fil du temps. Dans cette partie, nous n'allons pas retracer l'entièreté de l'histoire des prisons, cependant nous pensons important de souligner quelques points clefs qui ont mené nos prisons à adopter leurs fonctions actuelles.

Anciennement, l'enfermement était dédié uniquement aux aliénés et déviants que l'on voulait cacher de la société (Foucault, 1975). Par la suite, l'emprisonnement est devenu une mesure préventive pour les délinquants en attente d'un jugement. Son objectif était de maintenir une personne dans un lieu sécurisé pour éviter une éventuelle fuite. À cette époque, nous assistions à une vision réductrice du rôle de la prison et de son utilité (Gschwend, 2014). Petit à petit, l'idée de la prison comme lieu de rééducation du délinquant est apparue. Elle endosse alors un rôle socialisant en ayant comme but ultime, la réinsertion de l'individu dans la société et qu'il s'y comporte de manière conforme au groupe social (Gschwend, 2014). Toutefois, la prison, avant d'être un lieu de redressement, ne servait qu'à contrôler la population et rendre l'homme « docile » et « utile » dans la collectivité (Foucault, 1975). Malgré l'aspect réducteur de la prison comme cité par Foucault (1975), nous percevons une évolution positive des pensées, en conférant un rôle de socialisation à la prison qui redonnent la qualité d'acteur de la société aux personnes incarcérées.

Jusqu'au Moyen Age, le but premier de l'emprisonnement était de tenir en lieu sûr des individus devant s'acquitter d'une dette ou alors les maintenir de force durant une procédure pénale. Les lieux favorisés pour la détention prenaient la forme de cachot ou fosse (Gschwend, 2014). Au fil du temps et dans certaines civilisations, nous voyions émerger une nouvelle forme d'incarcération avec un nouvel objectif, celui d'enfermer des gens pour leurs fautes. La prison devient, au 16^e siècle, un « instrument habituel de l'exécution des peines » (Gschwend, 2014). L'objectif de cette mise à l'écart de la société était, en ce temps, purement punitif et aucune intervention n'était mise en œuvre pour permettre à l'individu de se racheter aux yeux de la population.

En Suisse, ce fut au 17^e siècle que l'emprisonnement prit une orientation pédagogique en invitant les détenus à servir d'une quelconque manière à la société (Gschwend, 2014). Leur repentir passait alors par l'amélioration de soi en apportant une utilité à la collectivité. Au 18^e siècle, les centres pénitenciers modernes voyaient leurs conditions de détentions s'adoucir et l'emprisonnement était combiné avec des travaux agricoles dans le but d'employer au sens professionnel les détenus (Roth, 1986). Les instigateurs de cette méthode voyaient, par le biais du travail, un moyen de discipliner les détenus et leur permettre de réapprendre à vivre en société de manière moralement acceptable (Gschwend, 2014). Nous assistions aux prémices d'une politique d'enfermement avec un objectif final de réinsertion. Cette époque représentait un tournant dans l'image de la prison et de son rôle qui prit la forme d'une structure de resocialisation (Béthoux, 2000).

Durant le 20^e siècle, nous observons davantage de méthodes progressistes visant la réinsertion de l'individu dans la société (Lalande, 2019). Aussi, cette période vit émerger une multitude d'établissements différents (milieux ouverts, semi-ouverts, fermés, prisons pour femmes, récidivistes, jeunes délinquants etc.). De nos jours, nous observons un recul du taux d'incarcération et la peine privative de liberté est de plus en plus remplacée par d'autres instruments d'exécutions de peines comme la semi-détention, la surveillance électronique ainsi que les travaux d'intérêt général qui lui sont favorisés (Gschwend, 2014). De plus, l'acceptation de la réforme du Code pénal de 2007 amène les peines pécuniaires sous forme de jours amende qui peuvent remplacer de peines privatives de liberté de courte durée. Ces éléments participent ensemble à la diminution du nombre d'incarcération dans les prisons suisses (Gschwend, 2014). Nous remarquons à cette époque, un réel besoin de changement des méthodes utilisées jusqu'alors, changement motivé par des valeurs et des représentations de la punition qui se

modernisent tout en devenant plus humanisantes (Béthoux, 2000). C'est finalement sous un courant philanthropique, à la suite du siècle des Lumières, que la prison devient un lieu de rédemption, préparant le délinquant à son retour en société. Cependant, aujourd'hui encore, de nombreuses personnes sont dubitatives quant au repentir et au changement potentiel d'un délinquant et confèrent le rôle archaïque d'exclusivement punitif de la prison (Foucault, 1975). Les individus pensant que le délinquant ne changera jamais se positionnent vers une vision plus pessimiste de la prison et ne lui accordera que la fonction de punition du détenu afin de lui faire payer ses dettes envers la société. D'un autre côté, les personnes plus optimistes et confiantes dans le processus de rédemption de l'être humain vont être davantage magnanimes et indulgentes envers cette population "déviant", une fois réintégrée dans la société (Hirschfield & Piquero, 2010).

1.3 La complexité de la réinsertion

La réinsertion en société constitue un enjeu important de la mission confiée au système carcéral. En effet, une bonne réintroduction dans la société nécessite une préparation en amont dans le milieu pénitentiaire afin de réinsérer l'individu dans les meilleures conditions possibles. L'objectif de cette manœuvre est de limiter les risques de récidives une fois remis en liberté, ainsi que de préparer au mieux l'individu à son immersion dans la société, autant au niveau social que professionnel (Listwan, Cullen, & Latessa, 2006).

La plupart des détenus ne sont que peu formés professionnellement et leur niveau d'éducation est relativement faible (Beaurepaire, 2012). Pour favoriser la sécurité de la population face à la réinsertion des prisonniers, le système doit leur permettre de se conformer à la société en leur proposant un moyen digne de gagner leur argent et de refaire leur vie (Bushway, Stoll, & Weiman, 2007). Beaucoup sortent de prison en ayant perdu ce qu'ils ont pu accumuler durant leur période de délinquance, ce qui les pousse au récidivisme. De ce fait, les risques de rester bloquer dans le cercle vicieux du crime est exacerbé (Mears, Wang, Hay, et Bales, 2008). Nous développerons cette thématique vaste et conséquente dans la partie théorique de notre travail.

1.4 Objectif de la recherche et son importance sur le plan social

Les attitudes envers les détenus ont principalement été étudiées aux États-Unis mais également en Espagne (Ortet-Fabregat, Pérez, & Lewis, 1993) ou encore dans les pays

nordiques tels que la Norvège (Kjelsberg, Skoglund, & Rustad, 2007). Les systèmes judiciaires, politiques et pénaux sont radicalement différents selon les pays et continents, c'est la raison pour laquelle nous avons pour intérêt d'observer les similitudes et différences dans les attitudes d'une population en Suisse par rapport à celles qui ont été observées dans d'autres pays. Les mentalités varient en fonction des pays et des différents systèmes mis en place. De ce fait, nous pensons trouver des divergences entre les résultats de notre étude et ceux des autres. Cette recherche n'a jamais été menée en Suisse, et s'agissant d'un sujet relativement peu connu de la population générale, nous pensons intéressant d'investiguer les attitudes d'individus francophones étudiant en Suisse Romande. La connaissance des attitudes de la société d'accueil est primordiale pour une meilleure compréhension du climat qui y règne. À la lumière de ce que nous aurons pu observer des attitudes générales par rapport aux détenus et à leur réinsertion, nous pourrons donner des recommandations sur la manière la plus adéquate d'agir sur le retour des ex-détenus dans la société.

Nous nous sommes intéressés à une population d'étudiants universitaires afin de pouvoir questionner de manière distincte les attitudes d'individus évoluant dans un contexte économique et financier et celles d'individus se dirigeant davantage vers un contexte de soin et de psychologie. Questionner les attitudes d'étudiants était, pour nous, le meilleur moyen d'obtenir beaucoup de réponses en un temps réduit.

2. Partie théorique

Le point de départ de notre recherche est l'étude de Melvin, Gramling et Gardner (1985), dans laquelle les auteurs ont créé un outil statistique sous forme d'échelle permettant d'évaluer les attitudes envers les détenus. La littérature existante à cette époque était constituée uniquement de quelques études sur l'effet des attitudes des gardiens de prison ainsi que de celles des officiers de police envers les détenus et ex-détenus (Glaser, 1964; Jacobi, 1975; Niederhoffer, 1967). Ces différents travaux sur les attitudes de différents agents de la société ont mis en évidence leur grande importance dans le processus de réinsertion des détenus. En 1985, Melvin et ses collègues ont voulu créer un instrument standardisé avec de fortes propriétés psychométriques permettant de mesurer ces attitudes envers les détenus. Ils ont donc développé l'échelle nommée *Attitudes Toward Prisoners* (que nous abrégons ATP) que nous avons utilisé dans cette recherche.

2.1 Effets des attitudes sur la réinsertion

2.1.1 Signification des attitudes

Commençons tout d'abord par comprendre ce que représentent réellement les attitudes sur la réinsertion. En nous référant à la définition citée dans l'introduction, ces dernières déterminent la manière dont un individu va se comporter avec l'objet en question et explique les jugements à son égard (Leyens & Yzerbyt, 1997). Dans notre recherche, nous avons observé les attitudes des individus par rapport aux détenus et donc la manière dont ils vont se comporter face aux prisonniers. Selon le questionnaire de Melvin et collaborateurs (1985), une attitude positive représenterait l'envie de l'individu d'améliorer les conditions de prisons ainsi que de faciliter la réinsertion dans la société. Inversement, une attitude négative soutiendrait l'idée que les prisonniers méritent leur punition, car ils sont déviants et ne devraient pas être réinsérés en société (Hirschfield & Piquero, 2010). Dans les études plus récentes, la signification des attitudes positives change légèrement par rapport à celle proposée par Melvin et ses collègues (1985). Les auteurs entendent par attitudes positives le fait de penser que les détenus sont des personnes normales capables de changer tandis que des attitudes négatives sont représentées par la vision des détenus comme étant des individus déviants incurables (Kjelsberg et al., 2007).

2.1.2 Attitudes des professionnels du milieu carcéral

Des années après la recherche de Melvin et ses collègues (1985), Kjelsberg et collaborateurs (2007), remettent d'actualité la question de l'importance des attitudes dans la réinsertion des détenus en société. Selon les auteurs, le travail de réinsertion commence dès l'entrée en prison avec des gardiens ainsi que des professionnels qui gravitent autour des détenus qui doivent avoir des attitudes plutôt favorables et positives envers les prisonniers. Le but est de faciliter leur retour en société à la fin de leur incarcération. Aussi, des programmes de réhabilitation pour favoriser le retour des détenus en société dès l'entrée en prison sont mis en place et proposés par des professionnels du milieu. Il en va de même pour ces personnes qui jouent le rôle d'intermédiaire entre les détenus et la société, et chez qui des attitudes positives sont un facteur prédominant pour la réussite de la réinsertion (Kjelsberg et al., 2007). De plus, les attitudes des gardiens de prison sont importantes dans le processus de réinsertion car ce sont eux qui font le lien entre les détenus et la société, ce sont eux également qui sont en contact au quotidien avec les prisonniers et qui sont les médiateurs de la resocialisation des détenus (Glaser, 1964). Malgré cela, nous avons pu voir que les gardiens de prison avaient un score

d'attitudes plus faibles que le groupe d'étudiants et que l'équipe d'employés formés à la réhabilitation (Ortet-Fabregat et al., 1993). Encore, au sein du personnel carcéral, les agents de détentions ont des scores d'attitudes généralement plus faibles que les autres employés, mais également plus faibles que les détenus eux-mêmes et que le groupe d'étudiant (Kjelsberg et al., 2007). Nous verrons par la suite les potentiels effets de telles attitudes.

2.1.3 Attitudes des détenus

Les attitudes des prisonniers envers eux-mêmes ainsi qu'envers les autres détenus tiennent également un grand rôle dans la réinsertion de ces derniers. En effet, une attitude positive envers soi-même contribue à une bonne estime de soi et prend toute son importance dans le processus de réinsertion dans la vie civile et dans leur implication dans les programmes de réhabilitation, ainsi que dans leur comportement durant leur période d'incarcération (Kjelsberg et al., 2007). De manière générale, les détenus représentent le groupe avec les scores d'attitudes à l'ATP les plus importants. Leurs scores d'attitudes sont plus élevés que ceux des étudiants, des gardiens de prison et de la population générale (Kjelsberg et al., 2007; Melvin et al., 1985).

2.1.4 Attitudes de la population générale

La manière dont les détenus vont se réinsérer dans la société dépend fortement des attitudes générales envers les détenus dans la population d'accueil. En effet, selon plusieurs études sur la réinsertion des détenus, un des principaux obstacles à une réinsertion réussie sont les attitudes négatives de la société d'accueil (Brooks, Visher, & Naser, 2006; Immerwahr & Johnson, 2002; Petersilia, 2003), c'est la raison pour laquelle nous y portons un intérêt particulier tout au long notre étude.

2.1.5 Représentation et la place des détenus dans la société

Habituellement, la population générale tend à être méfiante envers les prisonniers et les ex-prisonniers réinsérés en société. Aussi, la société a tendance à définir les délinquants comme dangereux, malhonnête et peu recommandables, peu importe le type de crimes commis (Hirschfield & Piquero, 2010). Les raisons principales de cette méfiance générale, et de ce fait, d'une attitude plus punitive envers les détenus sont la peur du crime et l'insécurité économique (Costelloe, Chiricos, & Gertz, 2009). En d'autres mots, le soutien aux mesures punitives

concernant les criminels s'explique par la prépondérance et la préoccupation de la criminalité qui mène à la peur, ainsi que par l'insécurité économique dont souffrent les individus en société. Conformément au travail de Costelloe et ses collègues (2009), nous pensons que c'est la peur des ex-délinquants, qualifiés de personnes irrémédiablement mauvaises, qui guident les individus de la société à les rejeter du système et à soutenir des peines plus lourdes. L'objectif étant de les maintenir éloignés de la société.

Les croyances et les inférences de la population au sujet des détenus sont étroitement liés à la manière dont les individus perçoivent de manière générale les ex-détenus (Hirschfield & Piquero, 2010). Aussi, les interactions avec un ex-délinquant réintroduit en société dépendront fortement des attitudes de l'individu face à cette personne qui a été enfermée. Le problème réside dans le fait que, fréquemment, les détenus réintroduit en société sont exclus et isolés de la société. Ils sont également victimes de stigmatisation, ce qui les enferme dans leur identité de délinquant et les empêche de se réinsérer pleinement dans la société (Morenoff & Harding, 2014).

C'est ce lien entre la perception des ex-détenus et leur réinsertion qui nous pousse à étudier à la fois les attitudes générales des étudiants face aux détenus et les attitudes par rapport à leur réinsertion dans la collectivité. Il s'agit d'un phénomène de société et, selon nous, ces deux sujets dépendent l'un de l'autre et sont, de ce fait, indissociables. Nous étudierons dans ce travail les liens qu'entretiennent ces deux dimensions. Conformément aux définitions énoncées plus haut, des attitudes positives concernant la réinsertion sont liées aux croyances que les délinquants sont capables de changement. À l'inverse, des attitudes négatives soutiennent que les détenus sont fondamentalement mauvais et incapables de changement positif (Kjelsberg et al., 2007).

2.1.6 Stigmatisation et familiarité

La stigmatisation des délinquants vient de la peur à laquelle ils sont associés (Costelloe et al., 2009). Pour comprendre ce phénomène, nous allons nous intéresser aux effets de la familiarité avec les détenus et ex-délinquants. Par le biais d'une analogie nous essayerons de saisir quels mécanismes sont mis en œuvre dans le processus de stigmatisation. Tout comme les personnes souffrant de maladie mentale, les ex-délinquants sont soumis à des stéréotypes de gens dangereux et imprévisibles, ce qui pousse les individus de la population générale à

exprimer une peur ou une méfiance à leurs égards (Lyndon, Crowe, Wuensch, McCammon, & Davis, 2019). Les deux groupes sont similaires au niveau du rejet social et des croyances quant à leur imprévisibilité qui leur sont assignés. Nous nous référons à la recherche de Lyndon et collaborateurs (2019), dans laquelle les auteurs se sont intéressés à la stigmatisation dont sont sujets des personnes porteuses de maladie mentales au sein d'un groupe d'étudiants. Tout comme les ex-détenus, les personnes avec des maladies psychiques se voient attribuer des stéréotypes d'impulsivité et de dangerosité, ce qui crée, contre leur gré, une distance sociale. Cependant, les individus ayant des contacts rapprochés et fréquents avec ces personnes ne ressentent pas de peur ou d'anxiété face à eux. Les auteurs font donc l'hypothèse qu'il s'agit de la familiarité avec cette population qui adoucirait les jugements de dangerosité et d'imprévisibilité qui leur sont attribués et qui diminuerait également la distance sociale, ainsi que la stigmatisation qui leur sont imposées. Selon Lyndon et collaborateurs (2019), des attitudes pro-sociales sont mêmes observées chez les personnes familières avec le groupe d'individu souffrant de maladies mentales. Les auteurs pensent que la stigmatisation et la distance sociale sont fortement liées au manque de familiarité avec ce groupe.

En revenant à notre population d'intérêt, nous pouvons penser que la connaissance personnelle de détenus ou le fait d'être familier avec le milieu carcéral permet aux individus de leur attribuer davantage de dispositions humaines leur laissant la possibilité de changer (Hirschfield & Piquero, 2010). Pour illustrer cette hypothèse, observons l'étude de Mae Boag et Wilson (2013) qui ont testé l'effet d'une visite de prison, avec implication des détenus dans la procédure, sur les attitudes et l'empathie des étudiants. Les participants ont été immergés une journée entière dans une prison et mélangés à un groupe de détenus avec qui ils pouvaient échanger de manière directe. Les auteurs ont mesuré leurs attitudes et niveau d'empathie avant, pendant et après l'immersion. Ils ont découvert que leur niveau d'empathie augmente et les préjugés diminuent au fil de l'interaction avec les détenus. Le changement d'attitude est donc principalement dû à l'interaction des étudiants avec les prisonniers. Toutefois, les auteurs précisent que l'immersion dans l'environnement carcéral y joue également un rôle. Les études présentées dans ce chapitre démontrent que les attitudes générales envers les détenus sont potentiellement maîtrisables et modulables dans la population, en rendant ce milieu familier aux individus de la société.

2.1.7 L'effet de simple exposition

Pour comprendre le phénomène des différences attitudinales en fonction de la familiarité à un objet, nous revenons à certaines théories et principes de base en psychologie sociale, selon lesquelles les attitudes se modifient selon le niveau d'exposition à un stimulus (Zajonc, 1968). C'est ce que Zajonc (1968) a cherché à démontrer en mettant en place une série d'expériences portant sur les effets d'une exposition à un stimulus sur le changement d'attitude des sujets. Il a fait varier la durée d'exposition aux stimuli et a découvert que plus le stimulus est rendu familier au sujet, plus ses attitudes envers ce dernier deviennent favorables. Cet effet a été nommé par Zajonc (1968) comme effet de simple exposition ou de *mere exposure* en anglais. C'est en 1980 que Kunst-Wilson et Zajonc ont démontré que ce phénomène est également présent lors d'une exposition subliminale aux stimuli (c'est-à-dire à une vitesse inférieure à celle d'une détection consciente). Cette expérimentation nous prouve qu'une exposition inconsciente provoque un changement d'attitude, les rendant plus favorables envers l'objet. L'évaluation positive de concepts, d'objets ou d'individus découle, de ce fait, d'une exposition répétée à ces derniers qui augmente la familiarité de ces objets pour l'individu. Ces études classiques nous poussent à nous intéresser à l'effet qu'une exposition aux détenus pourrait avoir sur des individus issus de la population générale. Selon ces théories, la pensée réflexive a peu d'importance dans les attitudes que nous avons, qui sont influencées principalement par l'exposition aux stimuli auxquels nous sommes soumis. Il s'agit donc d'un effet de familiarité que nous allons investiguer dans le cadre des attitudes par rapport aux détenus et au milieu carcéral.

2.2 Facteurs de risque et de protection face à la récidive

2.2.1 Récidive

La peur générale qui règne autour des ex-délinquants réinsérés en société est principalement due à la prépondérance du crime et à l'insécurité économique comme nous l'avons cité plus haut (Costelloe et al., 2009). Cependant, au niveau de l'individu et de ses interactions avec les ex-délinquants, cette peur est due au fait qu'il s'agit d'une population jugée imprévisible, dangereuse et susceptible de réitérer les actes qui les ont menés en prison. Il est donc pertinent de parler du risque de récidive dans le cadre de notre étude. En effet, le risque de récidive associée à l'individu sortant de prison, est un des éléments central qui va guider la méfiance par rapport à cet individu (Costelloe et al., 2009).

Nous savons que la distance sociale, une mauvaise insertion dans la société d'accueil, le manque de support social, ainsi que le manque de suivi une fois remis en liberté sont les éléments principaux qui contribuent fortement au risque de récidive (Latessa & Lowenkamp, 2005). Pour être efficaces et réduire au maximum le risque de récidive, les programmes de réhabilitation pour détenus doivent tenir compte de l'individualité de chaque détenu afin de proposer un programme sur mesure, correspondant à sa situation et adapté à sa problématique personnelle (Listwan et al., 2006). En Suisse, il n'existe pas de programme de réinsertion en tant que tel, cependant les détenus sont amenés à se réinsérer progressivement en exerçant des activités professionnelles ou en suivant des formations, dans un cadre carcéral (Fink, 2017). En fin de peine, le détenu est soumis à une période de probation avec un suivi individuel mis en place. Cette assistance de probation (art. 93 CPS) est ordonnée en cas de doutes quant à la probation, surtout lors de libération de longues peines. L'objectif d'une telle mesure est d'aider le condamné pour empêcher toute récidive, en l'encourageant à l'intégration sociale et à la recherche d'emploi et de logement.

2.2.2 Employabilité

Dans les travaux sur la réinsertion des délinquants en société, après le suivi individuel, le deuxième élément dominant dans la réduction du risque de récidive est l'employabilité de l'individu réintroduit (Hallett, 2012). Dans notre société actuelle, le travail est un facteur clef de la socialisation et permet à l'individu de se placer dans la société, d'y avoir un rôle et de s'y sentir membre à part entière. De ce fait, c'est par l'emploi que le détenu réintroduit dans la société va pouvoir se reconstruire socialement, d'où l'importance de la formation et de l'éducation antérieure au passage en prison, mais aussi de la formation proposée et mise en place en milieu carcéral (Listwan et al., 2006). Le lien entre l'emploi et la réduction du risque de récidive est également expliqué par la concentration du temps et des efforts de l'individu sur des activités pro-sociales, ainsi que par le soutien social qu'il perçoit et par l'augmentation de l'estime de soi (Duran, Plotkin, Potter, & Rosen, 2013). Nous discuterons plus bas des effets de l'incarcération sur l'employabilité et donc sur la réinsertion des détenus en société.

2.2.3 Interventions thérapeutiques

Malgré qu'il s'agisse certainement d'un effet cumulatif des facteurs de protection qui diminue le risque de récidive, les aspects de l'employabilité ainsi que l'éducation des ex-

détenus sont, selon Listwan et collaborateurs (2006), moins déterminants dans l'affaiblissement du risque de récidive que les traitements thérapeutiques. Les thérapies d'ordre cognitivo-comportementales se montrent particulièrement efficaces dans la réduction du risque de récidive, permettant aux ex-délinquants de prendre conscience des conséquences de leurs actes et de développer des comportements pro-sociaux (Wilson, Bouffard, & McKenzie 2005; Wilson, Gallagher, & MacKenzie, 2000).

Pour les détenus ayant une famille et des enfants, il a été démontré que des interventions centrées sur la famille et le soutien qu'elle peut apporter à l'individu incarcéré sont particulièrement efficaces dans l'apprentissage social et la réduction de comportements antisociaux (Gordon, Arbuthnot, Gustafson, & Mcgreen, 1988). Cependant, selon James, Stams, Asscher, De Roo et van der Laan (2013), les interventions se focalisant sur l'individu et sa problématique, lui offrant un programme adapté et personnalisé sont plus efficaces dans la diminution du risque de récidive que les interventions basées sur le réseau social de la personne. De plus, l'intensité de l'intervention, c'est-à-dire la fréquence à laquelle l'ex-détenu est exposé à l'intervention semble avoir d'avantage d'importance dans la réduction du risque de récidive que la durée de la prise en charge (James et al., 2013).

En définitive, la littérature ne semble pas trouver de consensus sur les traitements les plus adaptés en termes d'efficacité pour une population d'ex-détenu réinsérés. Cette ambivalence est sans doute due à l'hétérogénéité des profils psychologiques des détenus, mais elle est aussi due au fait que les prisonniers sont tous placés dans les mêmes établissements pénitentiaires, malgré que chacun y est pour des raisons spécifiques. C'est la raison pour laquelle les interventions doivent être basées sur la personne et prendre en considération ses particularités criminologiques pour être efficaces (Latessa & Lowenkamp, 2005; Listwan et al., 2006). De plus, il a été démontré que la punition et la répression par l'enfermement ont moins d'effet sur la diminution du récidivisme que le traitement suivant l'incarcération (Latessa & Lowenkamp, 2005).

2.3 Effets de l'incarcération

2.3.1 Effets psychologiques

Ayant vu que les programmes d'interventions psychologiques sont un facteur de protection face au risque de récidive, nous pensons qu'un traitement thérapeutique est

nécessaire aux détenus afin de réintégrer la société de manière optimale. L'objectif est de leur permettre de retrouver rapidement une vie normale avec un revenu et des relations sociales stables. En effet, une grande partie des personnes réintroduites en société après un passage en prison sont psychologiquement fragilisées et vulnérables (Beaurepaire, 2012). Aussi, les détenus qui sont libérés souffrent fréquemment de stress psychologique et ont des stratégies de coping mal adaptatives (Haney, 2003). De la même manière, une grande majorité des détenus sont dans des conditions socio-économique précaires (Abrams, Hughes, Inderbitzin, & Meek, 2016; Beaurepaire, 2012), ainsi que porteurs de vulnérabilités psychologiques et psychiatriques. La prévalence de maladies psychiques dans les populations incarcérées est très largement discutée dans la littérature. Tous semblent s'accorder sur le fait que les maladies mentales touchent une proportion largement plus forte dans la population carcérale que dans la population générale (Black, Gunter, Loveless, Allen, & Sieleni, 2010; Bulten, Nijman, & van der Staak, 2009; Eytan et al., 2011; James & Glaze, 2006; McMurrin & Christopher, 2009; Steadman, Osher, Robbins, Case, & Samuels, 2009; Wolff et al., 2011).

En 1974 déjà, Jacobs a découvert dans ses recherches que la psychopathologie augmente durant la première année d'incarcération pour les détenus qui souffrent déjà de maladie mentale. Cependant, les effets psychologiques de l'incarcération varient selon les individus, le délit commis et les peines. Toutes les personnes passant par la prison n'en sortent pas blessés ou fragilisés psychologiquement. Néanmoins, Haney (2003) décrit quelques perturbations psychologiques qui peuvent découler de la période d'emprisonnement : une dépendance aux structures institutionnelles par le fait de ne plus rien faire par soi-même, une méfiance par rapport à autrui, un isolement ou retrait social en milieu carcéral dans le but de rester en sécurité en restant à distance des autres prisonniers (ce qui peut s'apparenter à un trouble dépressif), ou encore une estime de soi abaissée. Il est également possible de développer un état de stress post traumatique à la suite de cette expérience (Haney, 2003). Ces troubles perdurent à la libération et posent problème pour la réinsertion de l'individu en communauté car le fonctionnement psychologique de l'ex-détenu est perturbé. Il est nécessaire de mettre en place des suivis durant le processus de réintroduction afin d'accompagner le détenu dans son processus de réinsertion.

Les conséquences de l'incarcération sur la santé sont vastes et importantes. Ces conséquences vont de la diminution de l'estime de soi à la psychopathologie sévère et aux troubles somatiques (Schnittker, Massoglia, & Uggen, 2011; Wilper et al., 2009). Aussi, les anciens détenus retournent en société avec un statut et une liberté individuelle diminués par la

stigmatisation qu'ils portent en sortant de prison. Schnittker (2014) prétend que les difficultés de réinsertion et les effets psychologiques de l'incarcération sont liés. En effet, le handicap des ex-détenus découlant de leurs troubles psychologiques est plus lourd à porter que la déficience des individus avec ce même trouble mais qui n'ont jamais connu la prison. Ceci souligne que la prison a un effet néfaste sur le développement de la psychopathologie chez les individus. Aussi, la stigmatisation du trouble, associé à la stigmatisation dont est porteur l'ex-détenu, a des conséquences négatives sur la réinsertion et la vie de l'individu sortant de prison (Schnittker, 2014). De plus, l'incarcération modifie les croyances à propos du soi, ce qui est à prendre en considération lors de la réinsertion de l'ex-prisonnier. En effet, avec une estime de soi rabaissée, l'individu peut avoir un sentiment d'infériorité face aux autres citoyens, et de ce fait, avoir encore davantage de difficultés à se réinvestir dans l'accomplissement de soi en société. De surcroît, l'incarcération peut induire de la dépression, de l'anxiété et des difficultés d'attachement, qui perturbent encore la réinsertion (Schnittker, 2014).

2.3.2 Effets sur la réinsertion

Le maintien des comportements prosociaux et la réduction du risque de récidive passent par un environnement social sain et aussi par l'employabilité du détenu. Ces facteurs permettent à l'ex-détenu de se réintégrer dans la société et d'en redevenir membre (Holzer, Raphael, & Stoll, 2001). C'est au moment de la réintégration en société que les attitudes de la population d'accueil prennent toute leur importance. Il s'agit d'un moment critique dans la vie du détenu qui ressort fragilisé psychologiquement de son incarcération, souvent sans logement ni emploi (Schnittker, 2014). La société d'accueil doit permettre une inclusion et un accompagnement de ces individus afin qu'ils puissent retrouver une vie de citoyen. De plus, durant la période d'incarcération, le détenu n'accumule plus d'expérience professionnelle et ses compétences risquent de s'éroder au fil du temps passé en prison. En outre, les employeurs tendent à percevoir cette population comme indignes de confiance ou comme employés à problèmes (Holzer, Raphael, & Stoll, 2001). Une attention particulière doit donc être portée sur l'employabilité du détenu après sa libération, ce qui passe par la possibilité de garder une activité professionnelle ou de suivre une formation durant la période d'incarcération, mais aussi par un suivi mis en place par les programmes de réinsertion qui vont aider l'ex-détenu à retrouver un emploi rapidement. En effet, l'accès difficile au marché du travail après la libération du détenu risque de le faire entrer dans le cercle vicieux de la criminalité et donc de la récidive (Bushway et al., 2007). Pour finir, en ayant passé en revue la littérature, nous pouvons dire que, malgré l'effet

multifactoriel du processus, l'employabilité de l'ex-détenu réintroduit dans la société est primordiale pour une réinsertion réussie et pour diminuer les risques de récidives et de retour en prison (Duran et al., 2013; Fahey, Roberts, & Engel, 2006; Solomon, 2004).

Le nombre restreint de recherche sur les attitudes envers les détenus et leur réinsertion nous a poussé à élargir notre objet d'étude et à prendre en considération des enquêtes sur les attitudes par rapport au soutien des politiques punitives. En effet, une attitude positive envers les détenus soutient l'idée que, de manière générale, les détenus sont capables de changements positifs, ce qui mène à des attitudes positives par rapport à leur réinsertion en société (Maruna & King, 2013). Pourtant, selon Hirschfield et Piquero (2010), des attitudes positives envers la réhabilitation ne mènent pas forcément à des attitudes positives envers les ex-prisonniers. Nous examinerons donc dans notre étude, les liens qu'entretiennent les attitudes par rapport au détenu et les attitudes par rapport à leur réinsertion.

2.4 Facteurs affectant les attitudes envers les détenus et leur réinsertion

Dans cette partie nous allons amorcer nos hypothèses en discutant des principales variables affectant les attitudes des étudiants par rapport aux détenus et leur réinsertion. La littérature révèle quelques variables qui ont été particulièrement étudiées pour leurs effets sur les attitudes comme : le sexe, l'âge, l'origine ethnique, les conditions socio-économiques, l'affiliation politique, les expériences de victimisation ou la profession exercée (Applegate, Cullen, & Fisher 1997; Brown, 1999; Kjelsberg et al., 2007; Lambert, 2005). Dans notre étude, comme nous avons ciblé une population d'étudiants de Suisse Romande, nous avons choisi de nous focaliser sur les différences pouvant être induites par le sexe du participant, l'orientation politique, la faculté dans laquelle ils étudient, le degré académique dans lequel ils se trouvent et le niveau de familiarité avec le milieu carcéral et les détenus.

2.4.1 Sexe et changement d'attitudes

Plusieurs études se sont attardées sur les effets du sexe et du genre de l'individu sur ses attitudes par rapport au crime, à la punition et aux programmes de réhabilitation (Applegate et al., 1997; Lambert, 2005). Cependant, nous ne retrouvons aucun consensus au sein de la littérature quant à un effet simple du genre. Tandis que les différences de genre dans les attitudes par rapport aux détenu et à leurs réinsertion sont inconsistantes dans certaines études (Gideon,

2008; Kjelsberg et al., 2007), Applegate, Cullen et Fisher (2002) ont démontré que les femmes ont tendance à avoir davantage une attitude positive et favorable à la réinsertion que les hommes. Selon Gilligan (1993), ces différences d'attitudes selon le genre sont dues principalement à des socialisations genrées et des expériences de vie divergentes entre les hommes et les femmes.

2.4.2 Familiarité avec le milieu carcéral et les détenus et changement d'attitudes

Nous avons décrit plus haut les effets de la familiarité et de l'exposition prolongée à un objet, qui mène à des changements d'attitudes (Zajonc, 1968). Gideon (2008) a démontré que le contact personnel ou la connaissance de prisonniers ont une influence positive sur les attitudes des étudiants envers les détenus et leur réinsertion. Nous allons maintenant observer quelques études qui peuvent étayer ce phénomène.

Les programmes de sensibilisation et d'information au sujet du milieu carcéral semblent avoir un effet positif sur la modification des attitudes d'étudiants (Sabadosh, 2018). Un apprentissage expérientiel impacte de manière positive le changement d'attitudes, à travers une meilleure connaissance du système carcéral et des détenus qu'il contient. Aussi, le simple fait d'être exposé à des vidéos d'interview de prisonniers, qui racontent leur vécu et leurs expériences en prison améliore la compréhension et la perception du système de justice et impacte positivement les attitudes des étudiants par rapport aux détenus (Helfgott, 2003; Miner-Romanoff, 2014). Cependant, la familiarité avec le milieu et avec les détenus ne mène pas forcément à des attitudes plus positives. Les officiers de police et les gardiens de prisons, travaillant dans le milieu carcéral, sont les personnes qui fréquentent le plus les détenus et ont, de manière globale, des attitudes plus négatives et pessimistes envers les détenus (Kjelsberg et al., 2007; Melvin et al., 1985). Le fait que la littérature n'est pas en accord sur les effets que peut produire la familiarité au milieu carcéral nous amène à explorer ces effets à travers notre recherche sur un groupe d'étudiants.

2.4.3 Orientation politique et changement d'attitudes

Dans cette étude nous allons également nous intéresser aux effets de l'idéologie politique des participants sur leurs attitudes par rapport aux détenus et à leur réinsertion en société. La plupart des recherches sur ce sujet ont été menées aux États-Unis, où l'orientation

politique se distingue par des courants conservateurs ou libéraux, ou alors par les partis politiques auxquels adhèrent les individus (Démocrates, Républicains, Indépendants ou Autres). La plupart des recherches consultées dans notre revue de littérature font part des mêmes résultats. Sans doute guidés par des besoins sécuritaires de la société d'accueil, les participants ayant une idéologie politique conservatrice tendent à avoir les attitudes les plus punitives par rapport aux détenus et les moins favorables à la réinsertion de ces derniers (Hensley, Koscheski, & Tewksbury, 2003; Lambert, 2004). Les résultats sont similaires lorsque les chercheurs demandent aux participants de s'identifier à un parti politique précis. En effet, les Républicains semblent avoir des attitudes plus punitives et supportent moins les programmes de réhabilitation que les Démocrates qui ont des attitudes moins punitives, cependant ces résultats ne présentent pas de différences significatives (Applegate, Cullen, Fisher, & Ven 2000; Gideon, 2008). En Suisse, il est plus courant de parler d'adhésion à un parti politique de droite ou de gauche plutôt qu'à une idéologie politique de type libérale ou conservatrice. Nous avons donc choisi, dans cette recherche, de questionner les participants sur leur identification à un côté ou à l'autre (droite ou gauche) de l'axe politique Suisse.

2.4.4 Orientations académique et attitudes

Plusieurs chercheurs ont investigué aux États-Unis, les différences d'attitudes entre les étudiants de justice criminelle et les autres filières (Falco, 2008 ; Lambert, 2004 ; Mackey & Courtright, 2000). Les résultats ne sont pas similaires entre les différentes recherches. Certaines montrent que les étudiants en justice criminelle ont des attitudes plus punitives que les étudiants des autres filières (Lambert, 2004; Mackey & Courtright, 2000), alors que Falco (2008) a montré que les étudiants en criminologie sont moins susceptibles d'avoir des attitudes punitives que les autres étudiants. Cet effet, décrit par Falco (2008), serait dû à la conscience avisée du problème que pose la réinsertion des détenus en société qu'ont les étudiants en criminologie par rapport aux étudiants d'autres orientations d'études. En 2007, Kjelsberg et collaborateur ont démontré que les étudiants infirmiers, visant donc une profession de soin où l'empathie est fortement requise, ont des attitudes plus positives envers les détenus et leur réinsertion que les étudiants en économie. De plus, une autre étude a montré que les étudiants en travail social ont moins d'attitudes punitives que les autres étudiants et supportent davantage la réhabilitation et la réinsertion des détenus (Lambert, Pasupuleti, & Allen, 2005). Suite aux résultats de ses études, nous avons cherché à savoir si de telles différences sont observables dans nos

universités, entre les étudiants en économie et ceux en psychologie, une filière à l'intersection du soin et du social.

2.4.5 Niveau académique et attitudes

Nous avons choisi de mesurer le niveau d'éducation en fonction du degré académique dans lequel les participants se trouvaient, c'est-à-dire en Bachelor ou en Master. Selon Farnworth, Longmire et West (1998), les attitudes punitives, mesurées par les attitudes par rapport aux sanctions criminelles et à la peine capitale, sont modérées par le niveau académique des étudiants. Il y aurait une corrélation négative entre le niveau académique et les attitudes punitives qui reflèterait un effet de libéralisation chez les étudiants de degré académique plus élevé (Farnworth, Longmire, & West, 1998). C'est dans cette même recherche que l'effet a été démontré, les étudiants les plus avancés dans leurs études ont des attitudes moins punitives que les étudiants qui sont au début de leur cursus académique. De plus, les *Freshmen* et *Sophomore* (correspondant aux étudiants en niveau Bachelor en Suisse) tendent à avoir des attitudes moins favorables par rapport à la réhabilitation des détenus que les *Junior* et *Senior* (qui correspondent aux étudiants en niveau Master en Suisse) (Mackey, Courtright, & Packard, 2006). Cependant, d'autres études portant sur les différences d'attitudes en fonction du niveau académique n'ont pas trouvé de différences significatives (Lambert, 2005; Lambert et al., 2005).

3. Hypothèses

Alors que beaucoup d'études se sont concentrées sur les attitudes des gardiens ainsi que des professionnels de la prison (psychologues, criminologues etc.), nous nous sommes intéressés ici aux attitudes des étudiants, qui dans notre recherche, représentent notre population d'accueil. Les recherches sur les attitudes d'un échantillon de la population générale n'ont jamais été faites en Suisse. Il est donc intéressant de les observer et de pouvoir, par la suite, les comparer à celles des autres pays où ce genre d'études ont été faites, comme aux États-Unis (Melvin et al., 1985), en Espagne (Ortet-Fabregat et al., 1993) ou en Norvège (Kjelsberg et al., 2007). L'attitude est mesurée simplement par la réaction des individus à l'égard d'un objet attitudinal, et par cette réaction nous percevrons la direction ainsi que l'intensité de cette attitude. Dans notre étude, les attitudes sont mesurées à l'aide d'échelles (*Attitudes Toward Prisoners* – ATP et *Attitude Toward Prisoners Reentry* – ATPR) de niveaux d'accord avec des postulats et diverses affirmations concernant les détenus et leur réinsertion.

C'est dans la société d'accueil, où règnent une multitude d'attitudes différentes à leurs égards, que les ex-détenus doivent se réinsérer et se reconstruire. Nous nous intéressons alors aux caractéristiques propres aux individus qui font varier les attitudes envers les détenus et à leur réinsertion. Nous allons exposer nos six hypothèses de recherche ci-dessous.

3.1 Sexe

Nous avons pu voir précédemment que les hommes et les femmes ont, de manière générale et de part une socialisation genrée, des attitudes différentes (Gilligan, 1993). Dans la revue de littérature que nous avons menée, nous avons trouvé des avis très divergents concernant cet effet de sexe. Alors que certains auteurs affirment qu'il n'y a pas de différence d'attitudes entre les hommes et les femmes (Gideon, 2008; Kjelsberg et al., 2007), d'autres ont pu montrer dans leur papier une relation claire entre le sexe du participant et les attitudes (Mackey et al., 2006). Comparées aux hommes, les femmes ont des attitudes moins punitives et soutiennent également davantage les programmes de réhabilitation (Mackey et al., 2006). Contrairement à d'autres études où l'effet du genre est minime ou diminué par les autres variables (Lambert et al., 2005), le genre est une variable prédictrice hautement significative dans cette étude de Mackey et ses collègues (2006).

En revenant à l'étude de Melvin et collaborateur (1985), nous avons pu observer que les femmes tendent à avoir des résultats plus haut sur l'échelle des attitudes envers les détenus mais la différence par rapport aux hommes n'est pas statistiquement significative. Également, dans l'étude de réplication de Ortet-Fabregat et ses collègues (1993), les différences de scores sur l'échelle ATP entre hommes et femmes se sont révélées non significatives. Les participants de notre étude sont des étudiants universitaire, ce qui nous indique de manière inhérente un niveau d'éducation élevé. Nous pensons, à l'instar des précédentes études sur les attitudes envers les détenus, que nous ne retrouverons pas ou peu de différence de genre. En effet, un niveau d'éducation élevé devrait estomper les différences de genre au niveau des attitudes (Astin, 1977; Jefferson, 1955).

3.2 Familiarité

Dans l'étude de Sabadosh (2018), le chercheur a testé l'effet d'une immersion dans une prison dans le cadre d'un cours académique sur le changement d'attitudes. Il a démontré qu'une immersion dans le milieu carcéral change de manière favorable les attitudes par rapport aux

détenus pour les étudiants qui ont été physiquement dans la prison, tandis que ceux qui sont restés en classe n'ont pas changé d'attitudes. Nous pouvons penser cette immersion comme une familiarisation pour les étudiants au milieu carcéral, qui a un effet positif sur le changement d'attitudes. En outre, nous avons vu que le contact personnel ou la connaissance de prisonnier a une influence positive sur les attitudes des étudiants envers les détenus et leur réinsertion (Gideon, 2008). Par la suite, une étude ayant pour principe l'apprentissage vicariant nous a montré que les étudiants qui ont regardé une vidéo sur la prison et sur les détenus et leur vie en milieu carcéral soutiennent davantage les programmes de réinsertion (Miner-Romanoff, 2014). Le principe théorique sous-tendant la recherche était le même que pour l'étude précédente, c'est-à-dire qu'une exposition aux prisonniers et au milieu carcéral impacte les attitudes des étudiants en leur donnant une compréhension plus claire du système judiciaire et carcéral. Dans notre recherche, nous faisons l'hypothèse que les étudiants familiers au milieu carcéral ou ayant une connaissance qui a séjourné ou qui est en prison, auront des attitudes plus positives par rapport aux détenus et à leur réinsertion que des étudiants étant non familiers à ce milieu.

3.3 Politique

Nous savons que l'orientation politique de chaque individu influence fondamentalement nos attitudes de manière générale. Ces principes idéologiques sont ancrés en nous et déterminent nos pensées et attitudes (Hensley et al., 2003; Lambert, 2004). Nous avons vu plus haut que les étudiants les plus conservateurs ont tendance à avoir des attitudes plus punitives et moins favorables à la réinsertion des détenus dans la société par rapport aux étudiants plus libéraux (Hensley et al., 2003; Lambert, 2004). Les mêmes tendances sont observées dans les recherches demandant aux étudiants de s'identifier à des partis politiques, mais les résultats ne sont pas significatifs (Applegate et al., 2000; Gideon, 2008). Ceci dit, nous savons que nous risquons de nous heurter à un biais car l'université mène davantage à des professions libérales et les étudiants, poussés également par l'effet de libéralisation de la pensée comme énoncé plus haut (Astin, 1977; Jefferson, 1955), tendent en général à avoir une idéologie politique plus de gauche que de droite. Finalement, nous pensons retrouver un effet de l'orientation politique sur les attitudes des étudiants. Nous supposons que les étudiants s'identifiant à des idéologies politiques de gauche devraient avoir des attitudes plus positives par rapport aux détenus et devraient soutenir la réinsertion de ces derniers, tandis que les étudiants ayant une idéologie politique de droite devraient avoir des attitudes moins positives par rapport aux détenus et à leur réinsertion.

3.4 Orientation d'études

Il semblerait que les étudiants dans des filières de soins, en comparaison aux étudiants en économie, ont des attitudes plus positives par rapport aux détenus et à leur réinsertion (Kjelsberg et al., 2007). Il est possible que cet effet soit dû à une sensibilité à l'empathie plus élevée chez les étudiants dans des domaines de soins que dans d'autres domaines. Murphy et Brown (2000) ont mené une étude sur les effets d'une profession stéréotypée masculine, féminine ou neutres sur les attitudes envers les détenus (sur l'échelle ATP) et leurs résultats stipulent qu'il n'y a pas de différence d'attitudes entre les types de professions. Cependant, Kjelsberg et ses collègues (2007) ont montré que les étudiants infirmiers, donc dans le domaine du soin, ont des scores d'attitudes sur l'échelle ATP plus élevés que les étudiants en économie et business. En outre, les étudiants en travail social ont des attitudes moins punitives et soutiennent davantage la réinsertion des détenus en société que ceux qui ne sont pas dans une filière travail social (Lambert et al., 2005). En nous appuyant sur la littérature, nous faisons l'hypothèse que les étudiants en psychologie, qui est une branche conciliant l'aspect social et celui du soin et de la prise en charge, auront des attitudes plus positives envers les détenus et auront également des attitudes plus favorables envers leur réinsertion que des étudiants en économie.

3.5 Niveau académique

Dans les études présentées précédemment, nous avons décelé une corrélation négative entre le niveau d'étude et les attitudes punitives (Farnworth et al., 1998). Ce même effet entre l'avancée dans le domaine académique et la diminution des attitudes punitives a été observé dans plusieurs études (Farnworth et al., 1998; Mackey et al., 2006). Comme cité plus haut, il s'agirait d'un effet de libéralisation de la pensée des étudiants au fur et à mesure de l'avancée dans les études. Les étudiants de niveau supérieur, Master dans notre étude, semblent avoir des attitudes moins punitives et soutiennent davantage la réhabilitation (Mackey & Courtright, 2000). Cependant, cet effet semble être en lien avec la l'orientation dans laquelle étudie l'individu (Mackey et al., 2006). Il y aurait donc un effet d'interaction entre le niveau académique et l'orientation d'études. Nous avons pour hypothèse que les étudiants de plus haut niveau académique, c'est-à-dire les étudiants en Master, auront des attitudes plus positives envers les détenus et seront plus favorables à leur réinsertion que les étudiants en Bachelor. Cet effet de niveau académique sur les attitudes serait sous-tendu par l'effet de libéralisation de la

pensée des étudiants au fil des études. Nous resterons toutefois attentifs aux potentiels effets d'interaction entre les variables indépendantes niveau académique et l'orientation d'études.

3.6 Corrélation questionnaires d'attitudes

Finalement, nous pensons que les questionnaires d'attitudes envers les détenus et celui des attitudes envers leur réinsertion en société corréleront. Nous motivons cette hypothèse en revenant aux éléments théoriques stipulant qu'une attitude positive par rapport aux détenus sous-tend l'idée qu'ils sont capables de changement (Maruna & King, 2013). De cette croyance dans le changement, l'individu aura tendance à redonner une chance aux détenus en favorisant son retour en société. Cependant, il est possible pour certains individus d'avoir des attitudes positives par rapport aux détenus mais pas par rapport à leur réinsertion. La raison réside dans le fait qu'ils ne croient pas aux programmes de réhabilitation, qui sont perçus comme étant mauvais et contreproductifs (Hirschfield & Piquero, 2010). Dans notre recherche, nous allons observer l'interaction entre les deux questionnaires afin d'éclaircir les liens entre les attitudes par rapport aux détenus et celles par rapport à leur réinsertion.

4. Méthode

4.1 Partie éthique

Pour des questions éthiques, l'anonymat et le consentement de tout participant ont été respectés. Nous avons totalement anonymisé les réponses aux questionnaires et n'avons récolté aucune donnée personnelle sensible. Après avoir fait la demande à la Commission d'éthique pour faire notre recherche, du fait que nous avons renseigné que notre étude ne pose pas de problème du point de vue éthique, une procédure simplifiée nous a été accordée. Une demande complète d'examen n'a donc pas été exigée par la Commission.

4.2 Questionnaires utilisés

4.2.1 ATP

Nous avons choisi d'utiliser le questionnaire d'attitudes envers les prisonniers (Attitudes Towards Prisoners – ATP) développé et testé aux États-Unis en 1985 par Melvin, Gramling et Gardner. Ce questionnaire a été contrôlé et ses qualités psychométriques mesurées une seconde fois en Espagne par l'équipe de Ortet-Fabregat (1993). De plus, à travers notre revue de la

littérature, nous avons retrouvé son utilisation dans d'autres études comme en Norvège (Kjelsberg et al., 2007) et en Grande Bretagne (Hogue, 1993; Murphy & Brown, 2000).

Selon les auteurs du questionnaire, les 36 items corrélaient au minimum à .47 avec le facteur général. Aussi, la consistance interne est bonne, tout comme le résultat de fiabilité test-retest. Le questionnaire est constitué de 17 items positifs et 19 items négatifs qui sont randomisés pour éviter le biais d'acquiescement. Aussi, le biais de désirabilité sociale a été contrôlé en mesurant la corrélation entre l'échelle ATP et une échelle de désirabilité sociale. Les analyses de la relation entre les deux échelles ne relèvent aucun biais de ce type. Les auteurs ont ensuite vérifié la validité de l'échelle en la distribuant à plusieurs groupes différents et en évaluant si leurs réponses étaient en cohérence avec leurs caractéristiques. Par exemple, ils ont comparé les scores de personnes étant volontaires pour aider à la réhabilitation des détenus, qui devraient avoir des scores plus élevés, à un groupe qui devrait avoir des attitudes moins favorables, comme des officiers de police. En effet, les groupes donnent des réponses différentes allant dans la direction attendue. Les caractéristiques ainsi que les qualités psychométriques du questionnaire sont donc suffisamment puissantes pour que nous puissions utiliser cette échelle. En outre, les 36 items de l'échelle mesurent bien une attitude générale par rapport aux prisonniers.

Les questionnaires originaux étant en anglais, nous avons sollicité l'aide d'un étudiant en traduction pour transcrire les items de l'anglais au français, en restant au plus proche de la version originale. Nous avons ensuite refait une traduction du français à l'anglais, qui nous a permis de vérifier la fidélité de notre première traduction, et cette manœuvre s'est révélée efficace. L'échelle ATP, adaptée en français, contient 36 items comme par exemple "*Les détenus ne changent jamais*", ou encore "*Si vous respectez un détenu, il vous respectera tout autant*". La réponse à ces items se fait sur une échelle de Likert avec 5 réponses alternatives (Pas du tout d'accord, Pas d'accord, Sans opinion, D'accord, Tout à fait d'accord). Chaque item reçoit un score entre 1 et 5. Plus le score au questionnaire est haut, plus l'individu aura des attitudes positives envers les détenus. Une attitude positive représente l'envie de l'individu d'améliorer les conditions de prisons ainsi que de faciliter la réinsertion dans la société car le détenu est capable de changement. À l'inverse, un score bas au questionnaire suggère que le répondant a des attitudes plutôt négatives envers les prisonniers. Une attitude négative soutiendrait l'idée que les prisonniers méritent leur punition car ils sont déviants.

Afin de rester fidèle à la procédure du questionnaire original, une constante de 36 est retirée au score total, ce qui donne des scores potentiels entre 0 et 144.

4.2.2 ATPR

En plus de l'échelle d'attitudes générales envers les détenus, nous avons soumis aux participants une échelle d'attitudes envers la réinsertion en société des prisonniers. En effet, lors de la mise en place de la recherche, nous pensions qu'il était cohérent de faire passer un questionnaire sur les attitudes générales, ainsi qu'un questionnaire sur les attitudes par rapport à la réinsertion, afin de se faire une idée plus précise du contexte et du climat dans lequel les prisonniers sont réinsérés. Pour ce faire, de la même manière que pour l'échelle ATP, nous avons adapté en français le questionnaire créé par Park (2009), qui est constitué de 18 items comme par exemple *“La plupart des détenus libérés sont un danger pour la sécurité publique”*, ou encore *“Je suis prêt à payer plus d'impôts pour les programmes de réinsertion des prisonniers”*. Cette échelle a pour objectif de mesurer le degré de soutien à la réinsertion en société des prisonniers. Elle est constituée de 5 sous-échelles comme le soutien aux programmes de réhabilitation en prison par exemple. La cotation de cette échelle est la même que pour l'échelle ATP, c'est-à-dire que la réponse à ces items se fait sur une échelle de Likert avec 5 réponses alternatives (Pas du tout d'accord, Pas d'accord, Sans opinion, D'accord, Tout à fait d'accord) et chaque item reçoit un score entre 1 et 5.

Cependant, cette échelle ayant été conçue pour des répondants aux États-Unis, certains items du questionnaire ne prenaient pas de sens dans notre société et culture Suisse. Par exemple, une des sous-échelle questionne les opinions sur la restriction des droits légaux et civiques des ex-détenus, ce qui n'est pas valable dans notre système. Les items qui constituent cette sous-échelle n'ont donc pas été pris en considération dans notre recherche. Au final, nous avons conservé 11 items (9 items positifs et 2 négatifs) sur les 18 présents dans l'échelle originale. Tout comme l'échelle ATP, par soucis de fidélité, nous avons suivi les consignes de l'auteure et avons soustrait une constante de 11 au score final, ce qui donne des scores potentiels entre 0 et 44. Sur les cinq sous-échelles qui constituent le questionnaire original, nous avons pu en conserver quatre qui sont : l'avis du public par rapport à la réinsertion des détenus, comportant un item ; le soutien au programmes de réhabilitation en prison, contenant six items ; les attitudes par rapport au logement des ex-détenus, contenant deux items ; et les attitudes par rapport à l'employabilité des ex-détenus, contenant deux items. Cependant, nous n'avons pas

pris en compte les scores à ces différentes sous-échelles en nous concentrant uniquement sur les scores totaux à l'échelle ATPR. Le fait de n'avoir pas été entièrement fidèle au questionnaire original nous a incité à mesurer les propriétés psychométriques de l'outil modifié. Nous en faisons part dans la partie concernant les résultats de ce travail.

4.3 Population

Notre population est constituée d'étudiants de niveau Bachelor et Master, de l'Université de Genève et de Lausanne. Le recrutement de notre échantillon a été principalement opéré par le biais d'annonces en ligne sur le réseau social Facebook. En adhérant aux groupes destinés aux étudiants de psychologie et d'économie de l'Université de Genève et de Lausanne, nous avons pu, à deux reprises, diffuser l'annonce de notre questionnaire en ligne de manière large, tout en ciblant une population précise.

En deux semaines, nous avons récolté les réponses d'un total de 305 participants. Après un premier tri, n'avons pas pu prendre en compte 42 répondants qui n'ont pas complété entièrement les questionnaires. De plus, nous avons utilisé un paramètre permettant de calculer le temps de réponse aux questionnaires durant la passation et nous avons décidé de ne pas considérer les répondants ayant eu un temps d'interview de moins de 240 secondes, soit 26 participants. Nous estimons qu'il est difficile de répondre consciemment et honnêtement aux 47 items des questionnaires dans un temps inférieur à 4 minutes. Nous nous sommes tout de même attardés sur les réponses de ces derniers participants et nous avons finalement conservé les réponses de 5 participants avec des temps d'interview se situant entre 207 et 240 secondes. Cette décision a été prise après avoir analysé leurs réponses qui ne semblent pas être aléatoires car leurs scores respectifs reflétaient leurs caractéristiques démographiques et n'étaient pas extrêmes. Il nous reste donc 242 participants, parmi lesquels certains n'étudiaient ni dans le domaine de la psychologie ni de l'économie, soit 13 individus que nous avons retirés de notre base de données. Après nettoyage des données, nous retenons donc 229 participants, 162 femmes et 67 hommes qui représentent 75% de notre population de départ. Le détail des statistiques descriptives sera donné dans la partie consacrées aux résultats. Les données ont été récoltées entre le mois de septembre et octobre 2019.

4.4 Procédure

Nous avons créé une enquête en ligne regroupant nos deux questionnaires sélectionnés. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel *Limesurvey*, prescrit par l'Université de Genève, qui garantit un stockage des données en Suisse. Notre enquête est constituée d'une partie démographique, dans laquelle le participant doit donner son sexe biologique (Homme ou Femme), son niveau académique (Bachelor ou Master), son domaine d'étude (Psychologie, Économie ou Autre, à préciser), son orientation politique (Gauche, Centre-gauche ou Droite, Centre-droite) ainsi que sa familiarité au milieu carcéral (Pas du tout familial ou Familier). C'est à la suite de ces questions que les échelles sont administrées, en commençant par les 36 items de l'échelle ATP, suivis par les 11 items de l'ATPR. Dans notre annonce, nous informions les potentiels participants que le questionnaire ne prenait que 5 à 10 minutes et qu'il était accessible autant sur ordinateur que sur smartphone, ce qui a facilité sa diffusion rapide.

4.5 Méthodologie statistique

Pour permettre l'analyse statistique des variables indépendantes, nous les avons codées de manière binaire. Sur un fichier Excel regroupant l'ensemble de nos participants ainsi que les données les accompagnant, nous avons codé chaque variable indépendante de la sorte : Homme = 0, Femme = 1 ; Bachelor = 0, Master = 1 ; Psychologie = 0, Économie = 1 ; Gauche = 0, Droite = 1 ; Pas familial = 0, Familier = 1. Après avoir codé en binaire ces variables, nous avons procédé au codage des réponses des participants, soit de 1 à 5 comme mentionné plus haut, en inversant celui des items négatifs (items 1, 3, 6, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 22, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 35 pour le questionnaire ATP et items 1 et 8 pour le questionnaire ATPR). Cette manipulation nous a permis d'obtenir les scores individuels de chaque participant à chaque item, cependant nous avons travaillé sur les scores totaux aux deux échelles.

Avant de travailler sur les données, nous avons mis en place une variable de pondération afin de réduire les écarts entre les différents groupes de notre étude. Le but de cette manipulation était de travailler sur des groupes numériquement semblables. N'ayant trouvé aucune différence dans nos résultats avec et sans cette variable de pondération, nous avons décidé de ne pas l'utiliser dans nos analyses pour rester au plus proche de nos données.

En ce qui concerne les analyses statistiques, nous avons utilisé le logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS Statistics), mis à disposition par l'Université de Genève.

Premièrement, nous avons standardisé nos données afin d'avoir des données les plus épurées possibles. Nous avons ensuite effectué une analyse factorielle sur chacune des échelles dans le but d'observer si, tout comme dans les études précédentes, un seul facteur principal émerge des questionnaires. Après avoir vérifié cela, nous avons procédé à l'analyse de régression linéaire multiple, pour déterminer quelles étaient les variables indépendantes qui avaient un effet significatif sur la variance des réponses. Dans l'optique d'avoir des résultats les plus fiables possibles, nous avons décidé d'effectuer une analyse de variances multiples (MANOVA) qui est un test puissant nous permettant d'observer autant des effets univariés des variables indépendantes sur les variables dépendantes que les effets d'interaction. Finalement, nous avons pour objectif également de dégager, parmi les participants, un profil type de répondant ayant des attitudes positives ou négatives à l'égard des personnes détenues ainsi que par rapport à leur réinsertion dans la société. Pour ce faire, nous avons fait une analyse exploratoire par le biais du procédé des arbres décisionnels. Cette méthode permet d'observer de manière visuelle, comment se distribuent les différents groupes d'individus sur les scores des questionnaires en fonction des variables indépendantes les caractérisant.

5. Résultats

Dans cette partie, nous allons présenter les principaux résultats obtenus suite aux analyses statistiques effectuées sur nos données. Nous avons étudié les scores des étudiants aux questionnaires des attitudes par rapport aux détenus et par rapport à leur réinsertion en société. Les résultats seront présentés en trois étapes. Nous commencerons par indiquer les statistiques descriptives et les fréquences des variables analysées. Ensuite nous présenterons les analyses de fiabilité des différentes échelles présentées sous formes de questionnaire : l'échelle d'attitudes envers les détenus (*Attitudes Toward Prisoners – ATP*) et l'échelle d'attitude envers la réinsertion des détenus (*Attitudes Toward Prisoner Reentry Scale – ATPR*). Finalement, nous présenterons les analyses multivariées, les régressions multiples, corrélations entre variables et arbres de décisions.

5.1 Fréquences et statistiques descriptives

Notre échantillon est constitué de 229 individus, soit 162 femmes (70.7%) pour 67 hommes (29.3%), 135 étudiants en psychologie (59%) pour 94 étudiants en économie (41%), 121 étudiants en Bachelor (52.8%) pour 108 étudiants en Master (47.2%), 160 participants se disent être de gauche (69.9%) pour 69 participants ayant une orientation politique de droite

(30.1%). Finalement, 204 étudiants n'étaient pas familiers avec le milieu carcéral (89.1%) pour 25 étudiants étant familiers (10.9%) (tableau 2).

Tableau 1
Statistiques descriptives des deux échelles

Échelles	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type
Attitudes générales envers les détenus	229	31.00	130.00	93.21	17.63
Attitudes envers la réinsertion des détenus	229	17.00	54.00	40.98	6.08

Dans cette étude, nous avons testé l'effet de cinq variables indépendantes que sont nos variables démographiques (sexe, orientation d'études, niveau, orientation politique, familiarité) sur deux variables dépendantes (scores aux échelles ATP et ATPR). Les statistiques descriptives des scores aux échelles ATP et ATPR sont présentées dans le tableau 1 et le tableau 2 affiche les fréquences et pourcentages pour chacune des cinq variables indépendantes décrites plus haut.

Tableau 2
Variables démographiques des participants (n=229)

Mesures	n	%
Sexe		
Femme	162	70.7
Homme	67	29.3
Orientation d'études		
Psychologie	135	59
Économie	94	41
Niveau		
Bachelor	121	52.8
Master	108	47.2
Orientation politique		
Gauche	160	69.9
Droite	69	30.1
Familiarité		
Familiier	25	10.9
Non familier	204	89.1

5.2 Validité et fidélité des questionnaires

Pour chacune des échelles, malgré que leurs propriétés psychométriques aient déjà été testées et approuvées à plusieurs reprises (Melvin et al., 1985; Ortet-Fabregat et al., 1993), nous avons décidé d'entreprendre une analyse factorielle pour voir si ces échelles sont adaptées à

notre échantillon. Pour chacune des deux échelles nous avons extrait un facteur principal sur lequel saturent tous les items avec une force suffisante. Pour l'échelle d'attitudes générales (ATP), un item sur les 36 sature à une valeur minimale de .27 sur le facteur principal, sinon tous les autres saturent au minimum à .41, ce qui est congruent avec l'article original de Melvin et collaborateurs (1985), qui stipulait que les items saturent au minimum à .47 avec le facteur principal. Pour l'échelle des attitudes par rapport à la réinsertion des détenus (ATPR), les items saturent au minimum à .39 sur le facteur principal. Les deux échelles ont un score à l'alpha de Cronbach élevé à .94 pour ATP et .83 pour ATPR, ce qui nous permet d'affirmer que les items mesurent bien une seule dimension et sont liés entre eux. Les items du questionnaire mesurent donc les attitudes générales envers les détenus ainsi que par rapport à la réinsertion de ces derniers avec une excellente précision. La fiabilité intra-test étant élevée, nous pouvons travailler sur les scores totaux des répondants aux échelles.

Afin de calculer les scores totaux aux deux échelles ATP et ATPR, nous avons additionné les réponses données à chacun des 36 items pour l'échelle ATP et des 11 items pour l'échelle ATPR. Pour l'échelle ATP, nous avons ensuite soustrait une constante de 36 à chaque score total afin de rester fidèle à l'étude originale, ce qui nous donne un score qui varie entre 0 et 144. Les scores pour l'échelle ATPR varient eux entre 0 et 44.

5.3 Pondération des données

Au vu de la disparité des répondants sur les variables sexe et orientation d'études et par soucis de représentativité de notre échantillon, nous avons voulu pondérer les valeurs. Par le biais d'outils statistiques, nous avons essayé de nous rapprocher d'une égalité entre hommes et femmes. Ce faisant, les disparités entre les orientations d'études ainsi qu'entre les idéologies politiques se dissipaient également, ceci étant dû aux liens qu'entretiennent ces variables entre elles. Nous avons effectué les analyses statistiques avec et sans cette pondération, ce qui nous donne au final les mêmes résultats avec la même significativité. Nous avons donc décidé de nous passer de cette manipulation afin de rester au plus près de nos données effectives.

5.4 Analyses effectuées

Nous avons transformé nos scores en scores Z standardisés afin de travailler avec des données les plus propres et épurées possibles. Au préalable, nous choisissons de ne pas prendre en considération la variable indépendante familiarité, du fait de la surreprésentation des

participants étant non familier au milieu carcéral. Nous effectuerons donc les analyses sans cette variable. Notre étude porte alors sur l'effet de quatre variables indépendantes sur 2 variables dépendantes. Nous avons décidé d'effectuer une analyse de variances multivariées (MANOVA) afin d'observer les effets de chacune des variables indépendantes (VIs) sur les variables dépendantes (VDs) conjointement et de manière univariée également. Au vu de notre taille d'échantillon relativement petite, nous pensons d'ores et déjà que nous ne retrouverons pas d'effet d'interaction entre VIs.

5.5 Régressions multiples

Commençons par présenter les résultats obtenus dans les régressions multiples que nous avons effectué afin de déterminer quelles variables seront utilisées dans le cadre d'une MANOVA.

5.5.1 Échelle ATP

Nous avons procédé à l'analyse de régression multiple des cinq variables indépendantes sur les deux variables dépendantes. Ce faisant, nous effectuons un test de colinéarité des variables. Nous observons un indice de colinéarité très haut entre la variable sexe et la variable orientation d'études, de plus, aucune de ces deux variables n'est significative dans l'analyse. Ceci nous mène à penser que ces deux variables sont corrélées entre elles et donc qu'une femme a plus de chance d'être en psychologie. Le test de corrélation bivarié étant significatif, nous concluons que ces deux variables sont très proches et partagent les mêmes caractéristiques et c'est la raison pour laquelle aucune de ces variables n'est significative dans notre analyse. Nous relançons une analyse de régression sans la variable sexe. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 3.

Après le retrait de l'analyse la variable sexe, la variable indépendante orientation d'études devient significative. Nous ne pouvons donc pas confirmer l'hypothèse concernant les différences d'attitudes en fonction du sexe du participant. Orientation d'études et politique sont des variables significatives dans la régression linéaire. Nous nous focaliserons donc sur les variables indépendantes orientation d'études et politique uniquement pour la suite des analyses. Les autres variables ne sont pas significatives, nous ne les prendrons donc pas en considération pour l'analyse de variance multiple. Nous ne pouvons donc pas confirmer nos hypothèses

concernant les différences d'attitudes selon le sexe, le niveau académique et la familiarité au milieu carcéral.

Tableau 3

Prédiction des Attitudes Générales Envers les Détenus (n=229) par l'Orientation d'études, le Niveau Académique, l'Orientation Politique, et la Familiarité au Milieu

Prédicteurs	Coefficient non standardisé	Erreur Standard	Coefficient Standardisé	t
Constante	91.66	1.09		85.41***
Orientation d'études	-2.53	1.17	-.14	-2.16*
Niveau	.79	1.07	.05	.74
Politique	-7.04	1.19	-.38	-5.94***
Familiarité	.99	.99	.06	.99

Note. Fit for model $R^2 = .21$, Adjusted $R^2 = .20$, $F(4, 225) = 15.06$, $p < .001$ * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

Selon le R^2 ajusté, 20% de la variance des réponses au questionnaire sur les attitudes générales envers les détenus est expliquée par les variables indépendantes. De plus, le résultat à l'ANOVA est significatif, ce qui nous permet d'inférer ces résultats à une plus large population avec un risque faible de nous tromper. Nous observons dans le tableau 3 que les bêtas d'orientation d'études et politique sont les plus élevés, ce qui nous confirme que ce sont sur ces deux variables que nous devons nous concentrer pour la suite des analyses. Les variables niveau et familiarité ne sont pas significatives dans les analyses de régression multiple, ce qui signifie qu'elles n'ajoutent aucune valeur explicative à l'analyse.

Tableau 4

Prédiction des Attitudes Envers la Réinsertion en Société des Détenus (n=229) par l'orientation d'études, le Niveau Académique, l'Orientation Politique, et la Familiarité au Milieu

Prédicteurs	Coefficient non standardisé	Erreur Standard	Coefficient Standardisé	t
Constante	3.68	.04		104.50***
Orientation d'études	-.11	.04	-.18	-2.72**
Niveau	.03	.04	.06	.94
Politique	-.21	.04	-.35	-5.34***
Familiarité	.05	.04	.09	1.48

Note. Fit for model $R^2 = .22$, Adjusted $R^2 = .21$, $F(4, 225) = 16.18$, $p < .001$ * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

5.5.2 Échelle ATPR

Pour cette échelle ATPR, nous retrouvons le même schéma dans les analyses que pour la régression multiple effectuée sur l'échelle ATP, avec les variables orientation d'études et

politique qui sont significatives. Ici, le R^2 ajusté s'élève à .21, ce qui signifie que 21% de la variance des réponses au questionnaire ATPR est expliquée par les variables indépendantes. De plus l'ANOVA est également significatif, ce qui nous permet d'inférer ces résultats à une plus large population. Aussi, à l'instar des analyses précédentes, nous observons dans le tableau 4, un bêta plus élevé pour les variables orientation d'études et politique par rapport aux variables niveau et familiarité. Les variables niveau et familiarité ne sont pas significatives dans les analyses de régression multiple, elles n'ajoutent donc aucune valeur explicative à l'analyse.

5.6 MANOVA

Nous allons, dans cette partie, présenter les résultats obtenus à notre analyse principale qu'est la MANOVA. Nous favorisons un plan d'analyse 2x2 avec comme variables indépendantes orientation d'études et politique, car selon l'analyse de régression multiple, seules ces deux variables apportent une part de variance significative dans notre étude. Nous observons tout d'abord des effets multivariés significatifs de la politique et de l'orientation d'études sur les deux variables dépendantes, cependant nous ne retrouvons pas d'effet d'interaction.

En ce qui concerne les résultats des analyses univariées, les scores à l'échelle des attitudes générales envers les détenus varient en fonction de l'orientation d'études, $F(1, 225) = 6.05, p = .02, \eta^2 = .03$, et de l'orientation politique, $F(1, 225) = 33.02, p < .001, \eta^2 = .13$. Cependant, ils ne varient pas en fonction de l'interaction entre les variables orientation d'études et idéologie politique, $F(1, 225) = .12, p = .73, \eta^2 = .00$. Selon la taille d'effet exprimée par l'êta carré partiel, l'orientation d'études explique 2.6% et l'orientation politique explique 12.8% de la variance totale de la variable dépendante *attitudes générales envers les détenus*.

Quant aux scores sur l'échelle d'attitudes par rapport à la réinsertion des détenus dans la société, ils varient également en fonction de l'orientation d'études $F(1, 225) = 10.02, p < .01, \eta^2 = .04$, et de l'orientation politique $F(1, 225) = 21.47, p < .001, \eta^2 = .13$, mais pas de l'interaction entre variables $F(1, 225) = .15, p = .70, \eta^2 = .00$.

Ici, selon l'êta carré partiel, l'orientation d'études explique 4.3% et l'orientation politique explique 8.7% de la variance de la variable dépendante *attitudes par rapport à la réinsertion en société des détenus*.

Les résultats univariés de chaque variable indépendante sur les variables dépendantes séparément indiquent donc un effet significatif de l'orientation d'études et de l'orientation politique sur les deux variables dépendantes, mais pas d'effet d'interaction des deux variables dépendantes.

En observant la taille des F , nous pouvons conclure qu'au vu de sa valeur élevée pour l'orientation politique, les deux groupes (gauche et droite) sont bien distincts, avec une variance intergroupe élevée et une variance intragroupe faible, et donc des réponses homogènes au sein des groupes. La variable orientation politique distingue bien deux groupes, ce qui est confirmé par les moyennes sur les échelles ATP et ATPR qui sont significativement différentes. Nous observons les moyennes dans le tableau 5, et nous les discutons dans le paragraphe suivant.

Tableau 5
Moyenne et Écart-types des variables dépendantes en fonction des variables indépendantes

Mesures		Attitudes générales envers les détenus			Attitudes envers la réinsertion des détenus		
		<i>n</i>	<i>M</i>	<i>SD</i>	<i>n</i>	<i>M</i>	<i>SD</i>
Orientation d'études	Psychologie	135	97.53	14.57	135	42.60	5.08
	Économie	94	87.00	19.75	94	38.65	6.64
Orientation politique	Gauche	160	98.16	14.72	160	42.49	5.08
	Droite	69	81.71	18.53	69	37.46	6.75
Sexe	Homme	67	87.52	21.15	67	39.28	7.64
	Femme	162	95.56	15.42	162	41.68	5.16
Niveau	Bachelor	121	91.93	18.40	121	40.49	6.03
	Master	108	93.21	16.69	108	41.53	6.11
Familiarité	Non Familier	204	92.83	18.06	204	40.70	6.21
	Familier	25	96.28	13.45	25	43.28	4.30

Afin de connaître la direction des effets, nous observons les moyennes. Nous voyons dans le tableau 5 que la différence de moyenne entre les étudiants en psychologie ($M = 97.53$) et les étudiants en économie ($M = 87$) est significative. Les étudiants en psychologie ont des scores plus élevés que les étudiants en économie sur l'échelle des attitudes générales envers les détenus. De plus, ce sont à nouveau les étudiants en psychologie ($M = 42.60$) qui ont des scores significativement plus élevés que ceux en économie ($M = 38.65$) sur l'échelle des attitudes envers la réinsertion en société des détenus. Ces résultats confirment notre hypothèse avançant que les étudiants en psychologie ont des attitudes plus positives envers les détenus et leur

réinsertion que les étudiants en économie. Par rapport à la variable orientation politique, nous relevons des scores à l'échelle d'attitudes générales envers les détenus plus élevés chez les étudiants avec une orientation politique de gauche ($M = 98.16$), que ceux avec une orientation politique de droite ($M = 81.71$). Le même schéma réapparaît sur les scores à l'échelle d'attitudes envers la réinsertion des détenus, les étudiants avec une idéologie politique de gauche ($M = 42.49$) ont des scores plus élevés que les étudiants avec une orientation politique de droite ($M = 37.46$). Ces analyses confirment notre hypothèse qui stipule que les étudiants avec une idéologie politique de gauche ont des attitudes plus positives envers les détenus et leur réinsertion que les étudiants avec une idéologie politique de droite.

5.7 Corrélations entre variables

Nous savons que certaines de nos variables indépendantes corrélaient entre elles, ce qui pourrait causer un problème de multicollinéarité dans notre MANOVA. De ce fait, nous contrôlons les corrélations par le biais d'un test de corrélation bivarié sur les variables indépendantes orientation d'études et politique ainsi que les corrélations entre nos deux variables dépendantes. Les résultats sont décrits dans le tableau 6.

Tableau 6

Matrice des Corrélations Bivariées entre variables indépendantes et variables dépendantes

Variabes	1.	2.	3.	4.
1. Orientation d'études	1			
2. Politique	.361**	1		
3. ATP	-.294**	-.429**	1	
4. ATPR	-.321**	-.381**	.825**	1

* $p < .05$ (two-tailed). ** $p < .01$ (two-tailed). *** $p < .001$ (two-tailed).

Nous observons une corrélation significative entre les variables indépendantes. Cependant ces corrélations ne dépassent pas le seuil de .50, ce qui, selon Cohen, Cohen, West, & Aiken (2013) pourrait être problématique pour les questions de multicollinéarité. Selon les standards (Cohen et al., 2013; Yu, Jiang, & Land, 2015), la corrélation entre les deux variables indépendantes ne provoquent pas de problème de multicollinéarité, l'analyse de variance multiple (MANOVA) est donc applicable à ces deux variables. La variable politique corréle plus fortement avec les scores à l'échelle d'attitudes générales envers les détenus ($r = -.429^{**}$) qu'avec l'échelle sur les attitudes par rapport à la réinsertion de ce derniers ($r = -.381^{**}$). La variable orientation d'études corréle plus fortement avec l'échelle d'attitudes par rapport à la

réinsertion ($r = -.321^{**}$) qu'avec l'échelle d'attitudes générales envers les détenus ($r = -.294^{**}$). Ces corrélations se révèlent être toutes significatives.

Nous observons également une forte corrélation entre nos deux variables indépendantes orientation d'études et politique. Ceci signifie que les individus en économie ont tendance à avoir une idéologie politique plutôt de droite. En ce qui concerne les deux échelles, nous voyons qu'elles corrélaient fortement entre elles avec une corrélation de .825 qui se révèlent être significative. Ces résultats confirment notre hypothèse prévoyant une corrélation entre les questionnaires d'attitudes.

5.8 Arbres de décision

Afin de compléter notre analyse purement statistique, nous voulons présenter une analyse supplémentaire plus schématique. Celle-ci est effectuée dans l'optique d'extraire un profil type de répondants avec les attitudes les plus favorables envers les détenus et leur réinsertion ainsi que ceux avec les attitudes les moins favorables.

Nous avons alors créé des arbres de décisions avec comme variables indépendantes uniquement l'orientation d'études et l'orientation politique, étant donné que ce sont les deux variables qui nous intéressent pour cette étude. Les résultats sont présentés visuellement dans les schémas 7 et 8. Le but est d'identifier des sous-échantillons d'observations qui, entre elles, partagent des relations proches par rapport aux liens VIs-VDs, alors que les sous-échantillons sont différents entre eux. Les sous-échantillons sont souvent identifiés par des combinaisons inattendues et non-prévisibles de valeurs des VIs. L'échantillon est partitionné, d'abord sur la variable qui discrimine au mieux deux sous-groupes différents, qui sont chacun composés d'observations similaires. Ensuite ces sous-groupes sont encore divisés en sous-groupes selon la deuxième variable. Il s'agit d'un test exploratoire dans le but de détecter des liens complexes entre VIs et VDs et de sortir des sous-groupes d'individus de notre échantillon.

Nous observons sur l'arbre de décision du schéma 7, que le groupe d'étudiants en psychologie avec une orientation politique de gauche ($M = 99.69$), ont des scores significativement plus élevés que les étudiants en économie avec une idéologie politique de droite ($M = 79.51$). Nous observons que c'est la variable orientation politique qui distingue en premier lieu les groupes d'étudiants. Il semble alors, selon les arbres de décision, que ce soit

cette variable qui a le plus de pouvoir discriminant entre les groupes, ce qui est cohérent avec nos analyses statistiques précédentes qui ont montré que la variable orientation politique explique davantage de variance dans les réponses des participants que la variable orientation d'études.

Schéma 7

Arbre de décision sur la variable dépendante Attitude Générales envers les Détenus

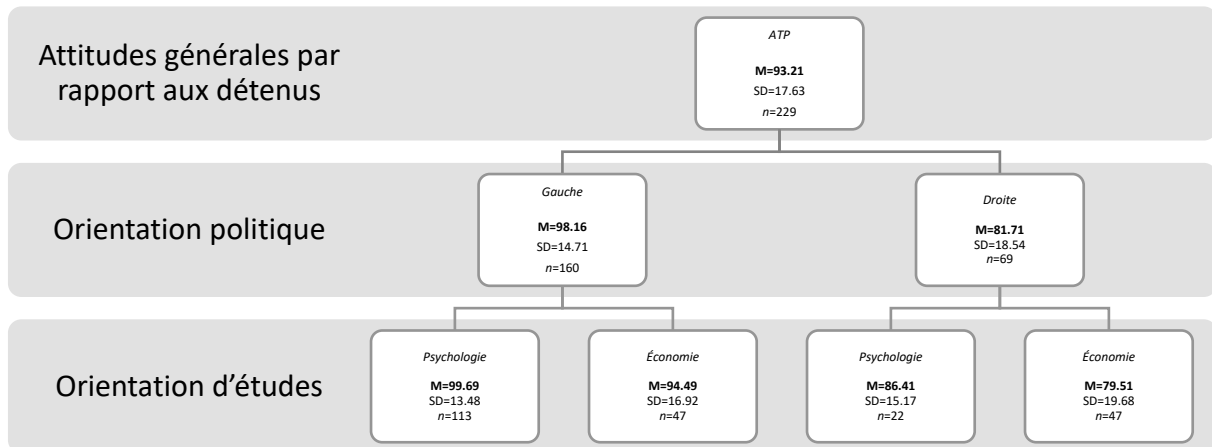
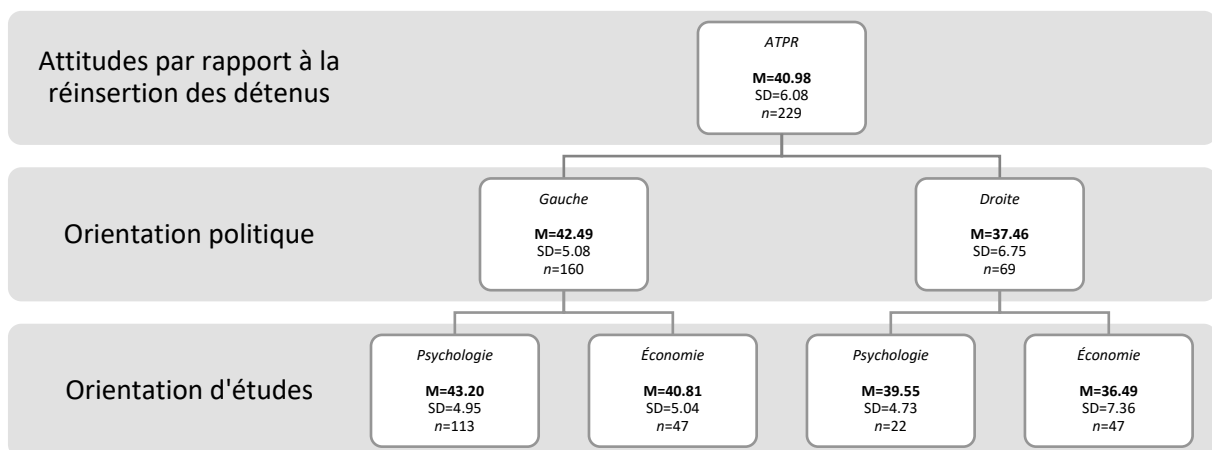


Schéma 8

Arbre de décision sur la variable dépendante Attitude envers la Réinsertion des Détenus



Concernant l'arbre de décision pour le questionnaire ATPR (schéma 8), nous observons que le groupe d'étudiants en psychologie avec une orientation politique de gauche ($M = 43.195$) ont des scores plus élevés que les étudiants en économie avec une idéologie politique de droite ($M = 36.489$). De nouveau, c'est la variable orientation politique qui a le plus de pouvoir discriminant entre les groupes.

6. Discussion

Notre étude a pour but d'observer et de comprendre les attitudes des étudiants par rapport aux détenus et à leur réinsertion en fonction de différentes variables. Comme attendus, les principaux résultats significatifs qui ressortent des analyses sont les suivants : les étudiants en économie ont des scores d'attitudes plus faibles que les étudiants en psychologie et les étudiants avec une idéologie politique de droite ont également des scores plus faibles que les étudiants avec une orientation politique de gauche. Ces résultats sont valables pour les deux questionnaires d'attitudes.

6.1 Comparaison des scores entre études

Le questionnaire ATP développée par Melvin et son équipe (1985) aux États-Unis il y a plus de 30 ans, a comme intention d'investiguer les attitudes envers les prisonniers. Cette recherche est pionnière dans l'établissement de l'importance déterminante des attitudes positives et d'un climat accueillant pour les prisonniers et ex-détenus, dans leur travail de réinsertion en société. Par la suite, cette étude a été répliquée en Espagne (Ortet-Fabregat et al., 1993) et en Norvège (Kjelsberg et al., 2007). Dans ces dernières, les chercheurs ont comparé des groupes d'étudiants à d'autres groupes d'individu comme des employés de prison. Nous pouvons donc comparer nos moyennes à celles-ci afin de découvrir s'il existe des différences internationales au niveau des attitudes envers les détenus.

Malgré que ce questionnaire ait été conçu en 1985, nous avons observé des résultats plutôt similaires avec les autres études avec un score moyen de 90.5 pour les étudiants de l'étude original (Melvin et al., 1985), et de 93.2 pour ceux de notre étude. Ces chiffres nous montrent que même plusieurs décennies plus tard les scores restent similaires chez les étudiants malgré les différences internationales. De surcroît, dans l'étude menée en Espagne, les étudiants ont un score moyen de 92.1, qui ne diffère donc que très peu de notre étude et de celle de Melvin et ses collègues (1985). Aucune différence entre les hommes et les femmes n'a été observée dans ces recherches, ce qui rejoint également nos résultats. N'ayant pas de chiffre concernant les résultats de l'ATPR dans l'étude de Park (2009), nous ne pouvons pas comparer nos résultats bruts, cependant nous pouvons interpréter la manière dont les variables influencent les scores à ce questionnaire.

6.2 Effet orientation d'études

En reprenant les définitions et explications données par Melvin et ses collègues (1985), nous pouvons comprendre les résultats en terme de soutien à la répression des détenus. En moyenne, les étudiants en économie et les étudiants avec une opinion politique de droite supportent l'idée que les détenus méritent leur punition car ils sont déviants, idée sous-tendue par des attitudes punitives. A contrario, les étudiants en psychologie et ceux avec orientation politique de gauche ont, en moyenne, plus envie d'améliorer les conditions de détention et de faciliter la réinsertion en société que les autres étudiants. Ce fait serait sous-tendu par la pensée que les détenus sont fondamentalement capables de changement. Nous affirmons donc nos hypothèses sur les différences entre orientation d'études ainsi que celle sur les différences entre opinions politiques.

En comparant les scores d'attitudes en fonction du domaine d'occupation professionnelle, à ceux l'étude de Kjelsberg et ses collègues (2007), un pattern similaire se dégage. Dans leur étude, ces auteurs ont cherché des différences de scores à l'ATP en fonction de la filière d'étude d'étudiants. Ils ont comparé des étudiants en économie et business ($M = 85$) à des étudiants en histoire ($M = 95$) et en soins infirmiers ($M = 96$). Comme énoncé dans la partie introductive, nous avons comparé des étudiants en économie à ceux de psychologie, que nous associons aux étudiants en soins infirmiers de par l'aspect partagé qu'est le soin dans ces deux domaines. Conformément à nos hypothèses et de la même manière que dans l'étude de Kjelsberg et collaborateurs (2007), nous retrouvons une différence de moyenne des scores entre les étudiants en économie ($M = 87$) qui ont des scores significativement plus bas que ceux en psychologie ($M = 97.5$). Cependant, ces résultats sont divergents par rapport à l'étude de Murphy et Brown (2000), qui ne relatent aucune différences significatives entre les occupations stéréotypées féminines et masculines.

Les résultats des analyses de l'échelle ATPR nous montrent qu'il existe également une différence statistique entre les orientations d'études concernant les attitudes par rapport à la réinsertion des détenus. De la même manière que pour le questionnaire ATP, les étudiants en psychologie ($M = 42.6$) ont des scores d'attitudes plus élevés que les étudiants en économie ($M = 38.7$), ce qui souligne des attitudes plus positives envers la population d'individus incarcérés. D'autres auteurs ont porté leur attention sur l'effet de l'orientation d'études, comme Lambert (2004) qui a démontré que les étudiants en criminologie sont plus conservateurs et ont des

attitudes plus punitives que des étudiants qui n'étudient pas la criminologie. En s'appuyant sur cette hypothèse, Park (2009) pensait retrouver une différence entre les étudiants du domaine d'étude criminologique et ceux d'un autre domaine. Cependant, aucune différence significative n'a été relevée. Ces observations nous mènent à penser que l'effet de l'orientation d'études n'est pas clair et dépend des régions ou des programmes académiques.

Concernant l'explication des différences entre les orientations d'études, nous adhérons au point de vue de Kjelsberg et ses collègues (2007) qui stipulent que les étudiants de métiers orientés vers l'individu et le domaine du soin ont des attitudes plus positives. Cet effet est également observé chez des étudiants en travail social, qui ont des attitudes moins punitives et qui supportent également davantage la réinsertion des détenus que les autres étudiants (Lambert et al., 2005). Les étudiants en économie seraient plus orientés vers la carrière et le profit et seraient, de ce fait, moins empathiques et moins dirigés vers autrui.

6.3 Effet orientation politique

Comme présenté dans la partie théorique, les études sur la punitivité de la société par rapport aux délinquants montrent que les individus avec une idéologie politique plus conservatrice ont des attitudes plus punitives que ceux avec une orientation politique libérale (Lambert, 2004). Ce postulat est confirmé dans notre analyse car les individus avec une idéologie politique de droite ($M = 81.7$) ont des scores à l'ATP plus faibles que les individus avec opinion politique de gauche ($M = 98.2$). Ce lien est également perçu dans les attitudes par rapport à la réinsertion des détenus (ATPR), avec des attitudes plus favorables pour les personnes de gauche ($M = 42.5$) que pour celles de droite ($M = 37.5$). Ce lien entre attitudes et orientation politique a déjà été observé et confirmé dans la recherche de Park (2009), dans laquelle les étudiants Républicains ont des attitudes moins positives et moins favorables par rapport aux détenus et à leur réinsertion que des étudiants s'identifiant aux Démocrates. Nous avons pu observer une différence significative entre les étudiants qui s'identifient à une idéologie de droite et ceux qui s'identifient davantage à une idéologie de gauche. Dans leur recherche, Ortet-Fabregat et ses collègues (1993) ont soumis le questionnaire d'ATP avec un questionnaire sur l'idéologie politique des étudiants (conservatrice vs libérale) et ils ont trouvé une corrélation négative entre ces deux enquêtes. Ce lien signifie que plus l'étudiant a un score élevé plus il aura une idéologie libérale, ce qui rejoint notre hypothèse qui stipule que les étudiants avec une idéologie politique de droite (donc davantage conservatrice) auront des

scores plus faibles que les étudiants avec une orientation politique de gauche (plus libérale). Nous retrouvons effectivement un lien fort entre une idéologie politique de gauche et un score élevé à l'ATP.

Cependant, comme présenté dans les résultats, nous soulignons le fait que nos deux variables indépendantes sont corrélées significativement entre elles ($r = .361^{**}$). Malgré que cela ne pose pas de problème de colinéarité, nous supposons que ce lien entre les deux variables accentue les différences entre les groupes car les étudiants en économie ont tendance à se situer sur la droite du spectre politique, tandis que les étudiants en psychologie seront, en moyenne, plus à gauche.

Nous pouvons alors conclure que les orientations d'études ainsi que la position politique confèrent des visions différentes des détenus et de leur réinsertion. Si nous revenons à la partie théorique, nous retrouvons la peur du crime et de l'insécurité économique comme éléments explicatifs de la punitivité et de la méfiance envers la population de prisonniers (Costelloe et al., 2009). À partir de ce principe, nous pouvons suggérer que les étudiants en économie et les individus avec une orientation politique de droite (et donc davantage conservatrice) sont plus sensibles à cette peur du crime et plus préoccupés par l'insécurité économique que les autres individus.

Pour illustrer le lien entre les variables indépendantes, nous avons créé des arbres de décision afin de percevoir visuellement la distinction entre les groupes. Cette manipulation nous permet de classer des étudiants en fonction des deux variables indépendantes que nous avons conservées. La variable orientation politique marque une nette séparation entre les répondants. En effet, les étudiants avec une opinion politique de gauche ont des scores d'attitudes plus élevés que les étudiants avec une orientation politique de droite, indépendamment de l'orientation d'études dans laquelle ils étudient. Cette observation nous amène à penser que ces variables sont liées et nous permettent de tirer un profil type de répondants. De plus, nous voyons que la variable orientation d'études, additionnée à la variable politique permet, selon les modalités de chaque variable, de définir si le participant aura des attitudes plutôt favorables ou défavorables par rapport aux détenus et à leur réinsertion.

6.4 Effet sexe et niveau

Ensuite, nous avons vu que les résultats pour les variables sexe et niveau académique vont dans le sens attendu mais ne se distinguent pas dans les groupes de manière significative. Alors que Murphy et Brown (2000) ont trouvé que les hommes avaient des attitudes plus favorables que les femmes, les recherches de Kjelsberg et ses collègues (2007), Ortet-Fabregat et ses collègues (1993) et de Park (2009) affichent des scores plus élevés pour les femmes que pour les hommes. À l'instar des études citées plus haut, les femmes (*moyenne ATP = 95.6, moyenne ATPR = 41.7*) ont dans notre étude, en moyenne et dans les deux questionnaires, des scores plus élevés que les hommes (*moyenne ATP = 87.5, moyenne ATPR = 39.3*) mais cette différence n'est pas significative. Nous expliquons ces résultats non significatifs par l'effet de libéralisation de la pensée chez les étudiants de degré tertiaire, ce qui signifierait que le contexte académique masque les différences de genres au niveau des attitudes. Cet effet de libéralisation agit de la même manière sur les étudiants, indépendamment du fait qu'ils soient hommes ou femmes.

Les études de haut niveau permettent le développement de l'esprit critique (Jefferson, 1955), et l'effet de libéralisation de la pensée par l'éducation académique amène à prendre une perspective globale plus libérale par rapport à la société et à ses membres (Astin, 1977). Selon Guller (1972), cet effet de libéralisation devrait mener à des attitudes moins punitives envers les détenus. Cependant, nous ne percevons pas de différence significative entre les étudiants en Bachelor et ceux en Master. Nous pensons que cet effet est dû au fait d'étudier à un niveau universitaire. Pour voir une différence, il aurait fallu peut-être comparer notre échantillon à un groupe contrôle qui n'aurait pas un parcours universitaire. Dans notre étude, les étudiants en Master (*moyenne ATP = 93.2, moyenne ATPR = 41.5*) ont, en moyenne, des scores d'attitudes légèrement plus élevés que les étudiants en Bachelor (*moyenne ATP = 91.9, moyenne ATPR = 40.5*), mais cet écart n'est pas significatif. Toutefois, l'étude de Park (2009) met en évidence une différence significative sur le score d'ATPR entre les étudiants plus avancés au niveau académique qui sont plus favorables à la réinsertion des détenus que des étudiants moins avancés.

6.5 Effet familiarité

La variable indépendante de familiarité nous permet d'observer que les étudiants familiers au milieu carcéral (*moyenne ATP = 96.3, moyenne ATPR = 43.3*) ont, en moyenne,

des scores plus élevés aux deux questionnaires que les individus non familiers (*moyenne ATP = 92.8, moyenne ATPR = 40.7*). Nous ne pouvons néanmoins pas valider cette différence du fait qu'elle ne distingue pas significativement les deux groupes, mais aussi parce que la quantité de répondants qui y est familier était trop disproportionnée par rapport à ceux qui n'y sont pas familiers. Park (2009) a toutefois observé des différences significatives entre les étudiants connaissant des détenus, qui ont des attitudes significativement plus positives et favorables par rapport aux détenus et leur réinsertion en société que les étudiants qui ne connaissent pas de détenus et qui sont étrangers au milieu carcéral.

6.6 Corrélation entre questionnaires

Au vu de la corrélation entre les deux questionnaires, nous avons décidé de les observer de manière conjointe par le biais d'une analyse de type MANOVA. Malgré que les deux questionnaires mesurent des dimensions différentes, nous retrouvons une forte corrélation entre eux ($r = .825^{**}$), ce qui confirme notre hypothèse concernant leur interaction. Après avoir observé en détail les résultats des deux questionnaires, nous pouvons affirmer qu'en général, les étudiants ont répondu de la même manière aux deux questionnaires. Les étudiants ayant un score élevé d'attitudes envers les détenus ont également un score élevé d'attitudes envers leur réinsertion, ce qui nous permet de dire que ces deux concepts sont fondamentalement liés.

Cependant, il est possible d'accepter le principe de réinsertion des prisonniers mais en même temps, toujours percevoir les détenus comme des individus dangereux et malhonnêtes (Hirschfield & Piquero, 2010). À l'inverse, le scepticisme quant à l'efficacité des programmes de réinsertion peut mener la société à manquer de soutien pour la réinsertion des détenus, mais toujours percevoir l'ex-détenu comme étant une personne essentiellement bonne (Irwin, 2005). Nos résultats viennent à l'encontre de ces deux points de vue en admettant qu'une attitude positive par rapport aux détenus est corrélée à une attitude favorable par rapport à leur réinsertion.

6.7 Propriétés psychométriques du questionnaire ATP

Un des objectifs de notre étude est également de tester les propriétés psychométriques du questionnaire développé par Melvin et ses collègues en 1985. Nous avons donc effectué une analyse factorielle sur les items et nous avons conclu que le questionnaire mesure bien un construit spécifique. L'analyse de consistance interne confirme également que les items

mesurent une seule dimension sous-jacente. Toutefois, l'analyse nous montre que le nombre d'items pourrait être réduit à la moitié sans impacter la validité interne du questionnaire. Cette manipulation permettrait toujours d'étudier le construit de manière précise tout en étant plus bref et plus facile d'utilisation.

6.8 Limites de l'étude

Une des limites principales de notre étude concerne notre échantillon, qui est principalement composé de femmes (70.7%) et d'étudiants d'orientation politique de gauche (69.9%). Ce manque de proportionnalité dans notre échantillon a pu biaiser nos résultats finaux par ces caractéristiques, qui sont propres aux individus qui n'ont pas été pris en considération dans notre recherche.

Alors qu'Applegate et collaborateurs (2002) ont démontré la variation des attitudes en fonction du crime, nous n'avons pas pris en considération cette variable lors de notre mesure des attitudes. De nombreuses personnes nous ont confié, après avoir répondu aux questionnaires, que leurs attitudes auraient pu varier en fonction du type de prisonniers. De plus, l'aspect de préméditation du crime a une fonction importante aussi dans la perception des détenus. Les auteurs qui agissent de manière spontanée reçoivent des attitudes plus positives que ceux qui ont prémédité leur crime (Hogue & Peebles, 1997), ce qui nous pousse à penser que des réponses différentes auraient pu être perçues si nous avions ajouté ces variables. Dans la même optique, il serait intéressant de questionner les mêmes attitudes en distinguant les prisonniers des prisonnières. Selon Murphy et Brown (2000), il pourrait y avoir un effet du sexe de la personne qui juge mais aussi du sexe de la personne sur laquelle se porte le jugement et de la raison pour laquelle cette personne a été incarcérée.

Ensuite, nous pensons que le questionnaire ATPR n'est possiblement pas assez bon pour cerner la dimension de la réinsertion des détenus. Ce questionnaire a été conçu par Park (2009) et est adapté à une société américaine. En effet, nous n'avons pu conserver que 11 des 18 items du questionnaire, car certains étaient spécifiques au droit et à la législation américaine. Nous pensons que ces items sélectionnés ne sont potentiellement pas suffisants pour évaluer les attitudes par rapport à la réinsertion en société des détenus.

Une autre limite concerne la structure de notre questionnaire. En effet, nous demandions d'indiquer l'idéologie politique avant le questionnaire, ce qui peut provoquer un effet de complaisance ou de consistance pour le participant qui va ensuite donner ses réponses en fonction de l'orientation qu'il a indiquée. Nous pensons que cette manipulation a pu induire un biais chez le participant qui va répondre de manière congruente avec ce qu'il a inscrit précédemment, surtout lorsqu'il y a hésitation sur la réponse à donner.

Il serait intéressant de questionner les attitudes des individus de la population générale pour comparer aux attitudes des étudiants afin de faire ressortir véritablement le potentiel effet de libéralisation de la pensée par les études universitaires comme nous l'avons suggéré. Aussi, il serait bon de questionner les attitudes de gardiens et des autres employés de prison en Suisse afin de cibler la prise en charge, mais aussi d'ajuster les programmes de réinsertion proposés par les centres de détention.

De manière générale, nous pouvons attribuer le manque de significativité de nos résultats au nombre de répondants trop restreint et à une faible diversité au niveau de notre échantillon d'étudiants. Nous pensons qu'avec une meilleure répartition de l'échantillon dans chaque modalité, nous retrouverions des résultats qui satisferaient nos hypothèses.

7. Conclusion

C'est par le biais de la désistance que les ex-prisonniers renoncent à la récidive et, par cela, se réinsèrent correctement dans la société. Pour ce faire, le processus de réinsertion doit être mené dans un milieu vertueux, acceptant l'individu tel qu'il est. Nous avons vu plus haut par quels facteurs la désistance est favorisée, par exemple l'employabilité, les attitudes positives, le soutien social et des programmes de réinsertion et le suivi psychologique. Aussi, la désistance peut être la conséquence du processus de « certification » des membres de la société que l'ex-détenu n'est plus un criminel. Ce principe suppose que le fait de labelliser l'ancien détenu comme étant membre à part entière de la société provoque une élévation du statut de l'ex-prisonnier, et diminue les risques de récidive (Meisenhelder, 1977). Par ce processus, l'estime de soi de l'ex-délinquant est augmentée, et les attitudes de la société d'accueil sont plus favorables face à un individu qui est à nouveau présenté comme membre de la communauté. Dans ce sens, nous pouvons également faire appel aux théories de Rosenthal et Jacobson (1968) sur l'effet de pygmalion. Cet effet suggère que le fait de considérer un ex-

détenu comme étant toujours un criminel, va pousser l'individu à persévérer dans sa carrière criminelle et récidiver, ce qui entrave le processus de réinsertion (Maruna, Lebel, Mitchell, & Naples, 2004). Les attitudes de la population d'accueil sont primordiales pour une réinsertion réussie, c'est la raison pour laquelle nous devons limiter la stigmatisation des anciens prisonniers, réinsérés dans la société. Dans cette même perspective, les théories de l'attribution de Maruna et King (2009) stipulent que l'image que renvoie la population d'accueil impacte la désistance de l'ex-prisonnier. L'individu ne peut changer que si la société change son regard sur lui. Selon les auteurs, développer une nouvelle identité positive de soi est un processus interactif entre la société et l'individu qui y est réinséré. La personne doit s'adapter aux normes sociales et, de son côté, la communauté doit accepter la personne qui a changé.

Finalement, nous trouvons intéressant de nous attarder sur les attitudes des individus, car comme souligné dans la partie théorique par les études sur l'exposition et la familiarité du milieu, il s'agit un concept malléable qu'il est possible de modifier chez les humains. Nous pensons qu'en travaillant sur les attitudes, en rendant les gens plus favorables à la réinsertion, nous observerons un climat post-réinsertion plus accueillant et favorable pour les détenus réintroduits dans la société. Aussi, selon Lalande (2019), la punition ne réduit pas le risque de récidive, contrairement aux traitements et programmes de réhabilitation. Selon nous, ce sont autant par les attitudes et le climat d'accueil que par les programmes proposés en prison que nous verrons le risque de récidive et la criminalité diminuer.

Une des plus-values de cette étude est de faire l'état de la question des outils ou des moyens mis en place pour favoriser la réinsertion des détenus en société. En plus des mesures précédemment citée comme la possibilité de s'appuyer sur un support social des pairs et les programmes de réinsertion, Clear, Rose, et Ryder (2001) donnent un aperçu des interventions pouvant être faites pour améliorer et faciliter le retour du détenu en société. Dans leur liste, nous retrouvons par exemple : le contact facilité entre la personne incarcérée et sa famille, la possibilité pour le détenu d'obtenir une formation, le soulager des charges financières de manière temporaire, lui permettre un accès à des médicaments et interventions psychologiques à basse intensité ou encore le rendre conscient par rapport à la stigmatisation dont ils risquent d'être l'objet. Toutes ces interventions ont l'avantage d'être concrètes et facilement mises en place, mais aucune ne traite du climat d'accueil dans le processus de réinsertion. Ces interventions soulagent rapidement mais de manière éphémère les difficultés de l'individu

réinséré. Elles ne traitent pas le problème de fond qui, selon nous, est représenté par la méfiance de la part de la société d'accueil à leur égard et le manque d'intégration dont ils souffrent.

En conclusion, nous nous référons aux propos de Esposito (2014), qui suggère que la manière de favoriser le changement en prison et une réhabilitation optimale, est de « transformer l'institution "totale" en institution "sociale" » (p. 191) en permettant aux prisonniers de rester socialisés durant leur incarcération. En outre, nous pensons profondément que les programmes de réinsertion devraient autant se focaliser sur la réinsertion du détenu en société que sur la sensibilisation de la population générale à la problématique. L'objectif est de donner un environnement et un climat d'accueil plus positif aux détenus réintroduits dans la population. Cette sensibilisation peut prendre la forme de programme d'information ou d'immersion dans le milieu par les différents moyens que nous avons pu voir dans la partie introductive (voir Helfgott, 2003; Miner-Romanoff, 2014; Sabadosh, 2018).

Selon nous, et après avoir présenté les enjeux gravitant autour des attitudes de la population face aux détenus et à leur retour en société, un des principaux vecteurs du changement pérenne et de la désistance sont les attitudes positives et accueillantes de la population. Les travaux à venir sur le sujet des attitudes par rapport aux détenus et à leur réinsertion devraient s'intéresser aux manières de travailler la malléabilité de ces dernières, dans le but d'améliorer les conditions de retour des détenus et de diminuer le risque de récidive, qui est une problématique sociétale et économique qui a son importance.

Bibliographie

- Abrams, L. S., Hughes, E., Inderbitzin, M., & Meek, R. (2016). *The Voluntary Sector in Prisons: Encouraging Personal and Institutional Change*. Springer.
- Applegate, B. K., Cullen, F. T., & Fisher, B. S. (1997). Public Support for Correctional Treatment: The Continuing Appeal of the Rehabilitative Ideal. *The Prison Journal*, 77(3), 237–258. <https://doi.org/10.1177/0032855597077003002>
- Applegate, B. K., Cullen, F. T., & Fisher, B. S. (2002). Public views toward crime and correctional policies: Is there a gender gap? *Journal of Criminal Justice*, 30(2), 89–100. [https://doi.org/10.1016/S0047-2352\(01\)00127-1](https://doi.org/10.1016/S0047-2352(01)00127-1)
- Applegate, B. K., Cullen, F. T., Fisher, B. S., & Ven, T. V. (2000). Forgiveness and Fundamentalism: Reconsidering the Relationship Between Correctional Attitudes and Religion. *Criminology*, 38(3), 719–754.
- Art. 93 du Code pénal suisse de 1937* (État le 3 mars 2020)
- Astin, A. W. (1977). *Four Critical Years. Effects of College on Beliefs, Attitudes, and Knowledge*. San Francisco: Jossey-Bass Publishers.
- Beaurepaire, C. de. (2012). La vulnérabilité sociale et psychique des détenus et des sortants de prison. *Revue du MAUSS*, 40(2), 125–146.
- Béthoux, É. (2000). La prison: Recherches actuelles en sociologie. *Terrains travaux*, 1(1), 71–89.
- Black, D. W., Gunter, T., Loveless, P., Allen, J., & Sieleni, B. (2010). Antisocial personality disorder in incarcerated offenders: Psychiatric comorbidity and quality of life. *Annals of Clinical Psychiatry*, 22(2), 113–120.
- Brooks, L. E., Visher, C. A., & Naser, R. L. (2006). *Community residents' perceptions of prisoner reentry in selected Cleveland neighborhoods*. Washington DC: Justice Policy Center.

- Brown, S. (1999). Public attitudes toward the treatment of sex offenders. *Legal and Criminological Psychology*, 4(2), 239–252. <https://doi.org/10.1348/135532599167879>
- Bulten, E., Nijman, H., & van der Staak, C. (2009). Psychiatric disorders and personality characteristics of prisoners at regular prison wards. *International Journal of Law and Psychiatry*, 32(2), 115–119.
- Bushway, S. D., Stoll, M. A., & Weiman, D. (2007). *Barriers to Reentry? : The Labor Market for Released Prisoners in Post-Industrial America*. New York: Russell Sage Foundation.
- Clear, T. R., Rose, D. R., & Ryder, J. A. (2001). Incarceration and the Community: The Problem of Removing and Returning Offenders. *Crime & Delinquency*, 47(3), 335–351. <https://doi.org/10.1177/0011128701047003003>
- Cohen, J., Cohen, P., West, S. G., Aiken, L. S. (2013). *Applied Multiple Regression/Correlation Analysis for the Behavioral Sciences*. New jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Costelloe, M., Chiricos, T., & Gertz, M. (2009). Punitive Attitudes Toward Criminals: Exploring the Relevance of Crime Salience and Economic Insecurity. *Punishment & Society-international Journal of Penology*, 11, 25–49.
- Duran, L., Plotkin, M., Potter, P., & Rosen, H. (2013). *Integrated Reentry and Employment Strategies: Reducing Recidivism and Promoting Job Readiness*. Rockville: NCJRS.
- Esposito, M. (2014). The Rehabilitation Role of Punishment in Prisons in Italy. Theoretical Development and Sociological Considerations. *Sociology Mind*, 4, 183-191. <https://doi.org/10.4236/sm.2014.42018>
- Eytan, A., Haller, D. M., Wolff, H., Cerutti, B., Sebo, P., Bertrand, D., & Niveau, G. (2011). Psychiatric symptoms, psychological distress and somatic comorbidity among remand prisoners in Switzerland. *International Journal of Law and Psychiatry*, 34(1), 13–19. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2010.11.003>

- Fahey, J., Roberts, C., & Engel, L. (2006). Employment of ex-offenders: Employer perspectives. *Crime and Justice Institute*. Massachusetts: Reentry Round.
- Falco, D. L. (2008). *Assessing Student's Views Towards Punishment: A Comparison of Punitiveness Among Criminology and Non-Criminology Students*. Doctorat en philosophie, Université de Pennsylvanie. Consulté à <https://knowledge.library.iup.edu/etd/173>
- Farnworth, M., Longmire, D. R., & West, V. M. (1998). College students' views on criminal justice. *Journal of Criminal Justice Education*, 9(1), 39–57. <https://doi.org/10.1080/10511259800084171>
- Fink, D. (2017). *La prison en Suisse. Un état des lieux*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris: Gallimard.
- Gideon, L. (2008). *Public attitude toward prisoners rehabilitation, reintegration and reentry*. ACJS.
- Glaser, D. (1964). *The effectiveness of a prison and parole system*. Indianapolis: Bobbs-Merrill.
- Gordon, D. A., Arbuthnot, J., Gustafson, K. E., & Mcgreen, P. (1988). Home-based behavioral-systems family therapy with disadvantaged juvenile delinquents. *The American Journal of Family Therapy*, 16(3), 243–255. <https://doi.org/10.1080/01926188808250729>
- Gschwend, L. (2014). Rapport de synthèse: Einige Überlegungen zur Strafrechtsgeschichte im 21. Jahrhundert. *Rechtskultur : Zeitschrift für europäische Rechtsgeschichte*, 3, 98–101.
- Guller, I. B. (1972). Higher Education and Policemen: Attitudinal Differences Between Freshman and Senior Police College Students Criminology. *Journal of Criminal Law, Criminology & Police Science*, 63(3), 396–401.
- Hallett, M. (2012). Reentry to What? Theorizing Prisoner Reentry in the Jobless Future. *Critical Criminology*, 20(3), 213–228. <https://doi.org/10.1007/s10612-011-9138-8>

- Haney, C. (2003). The psychological impact of incarceration: Implications for post-prison adjustment. *Prisoners once removed: The impact of incarceration and reentry on children, families, and communities*, 33, 66. Washington DC: Urban Institute Press.
- Helfgott, J. B. (2003). The prison tour as a pedagogical tool in undergraduate criminal justice courses. *Corrections Compendium*, 28(8), 1–2.
- Hensley, C., Koscheski, M., & Tewksbury, R. (2003). College students' attitudes toward inmate programs, services, and amenities. *Criminal Justice Studies*, 16(4), 295–304.
<https://doi.org/10.1080/0888431032000183498>
- Hirschfield, P. J., & Piquero, A. R. (2010). Normalization and Legitimation: Modeling Stigmatizing Attitudes Toward Ex-Offenders. *Criminology*, 48(1), 27–55.
<https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2010.00179>
- Hogue, T. E. (1993). Attitudes towards prisoners and sexual offenders. *Issues in Criminological & Legal Psychology*, 19, 27–32.
- Hogue, T. E., & Peebles, J. (1997). The influence of remorse, intent and attitudes toward sex offenders on judgments of a rapist. *Psychology, Crime & Law*, 3(4), 249–259.
Routledge. <https://doi.org/10.1080/10683169708410821>
- Holzer, H. J, Raphael, S., & Stoll, M. A. (2001). Will Employers Hire Ex-Offenders? Employer Checks, Background Checks, and Their Determinants. *UC Berkeley: Berkeley Program on Housing and Urban Policy*. Consulté à <https://escholarship.org/uc/item/3c6468h2>
- Immerwahr, J., & Johnson, J. (2002). *The revolving door: Exploring public attitudes toward prisoner reentry*. Washington DC: Urban Institute.
- Irwin, J. (2005). *The warehouse prison: Disposal of the new dangerous class*. California: Roxbury Publishing Company.
- Jacobi, J. H. (1975). Reducing police stress: A psychiatrist's point of view, *Job stress and the police officer: Identifying stress reduction techniques* (pp. 85–116). Washington DC:

US Government Printing Office.

- Jacobs, J. R. (1974). Psychopathology as a Function of Time with Institutionalized Male Offender. *Dissertation Abstracts International*, 74(9), 756.
- James, C., Stams, G. J. J. M., Asscher, J. J., De Roo, A. K., & van der Laan, P. H. (2013). Aftercare programs for reducing recidivism among juvenile and young adult offenders: A meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 33(2), 263–274. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2012.10.013>
- James, D. J., & Glaze, L. E. (2006). Mental Health Problems of Prison and Jail Inmates. *BJS Special Reports*. <https://doi.org/10.1037/e557002006-001>
- Jefferson, T. (1955). *The political writings of Thomas Jefferson: Representative selections*. Indianapolis: Bobbs-Merrill.
- Kjelsberg, E., Skoglund, T. H., & Rustad, A.-B. (2007). Attitudes towards prisoners, as reported by prison inmates, prison employees and college students. *BMC Public Health*, 7(1), 71. <https://doi.org/10.1186/1471-2458-7-71>
- Kunst-Wilson, W. R., & Zajonc, R. B. (1980). Affective discrimination of stimuli that cannot be recognized. *Science*, 207(4430), 557–558. <https://doi.org/10.1126/science.7352271>
- Lalande, P. (2019). *Revue de littérature sur la prévention de la récidive ou des meilleurs moyens pour en diminuer les risques*. Québec: Direction des programmes.
- Lambert, E. G. (2004). Assessing the crime and punishment views of criminal justice majors: How different are they from other majors? *Criminal Justice Studies*, 17(3), 245–257. <https://doi.org/10.1080/1478601042000281097>
- Lambert, E. G. (2005). Worlds apart: The views on crime and punishment among white and minority college students. *Criminal Justice Studies*, 18(1), 99–121. <https://doi.org/10.1080/14786010500071212>
- Lambert, E. G., Pasupuleti, S., & Allen, R. I. (2005). Punishment and rehabilitation views of

- social work majors and non-social work students: An exploratory study. *Journal of the South Carolina Academy of Science*, 3(1), 4.
- Latessa, E. J., & Lowenkamp, C. (2005). What Works in Reducing Recidivism Exploring Alternatives to the Incarceration Crisis: Panel: Issues of Recidivism. *University of St. Thomas Law Journal*, 3(3), 521–535.
- Leyens, J.-P., & Yzerbyt, V. (1997). *Psychologie sociale*. Bruxelles: Editions Mardaga.
- Listwan, S. J., Cullen, F. T., & Latessa, E. J. (2006). How to Prevent Prisoners Re-Entry Programs from Failing: Insights from Evidence-Based Corrections. *Federal Probation*, 3, 19–25.
- Lyndon, A. E., Crowe, A., Wuensch, K. L., McCammon, S. L., & Davis, K. B. (2019). College students' stigmatization of people with mental illness: Familiarity, implicit person theory, and attribution. *Journal of Mental Health*, 28(3), 255–259. <https://doi.org/10.1080/09638237.2016.1244722>
- Mackey, D. A., & Courtright, K. E. (2000). Assessing punitiveness among college students: A comparison of criminal justice majors with other majors. *The Justice Professional*, 12(4), 423–441. <https://doi.org/10.1080/1478601X.2000.9959561>
- Mackey, D. A., Courtright, K. E., & Packard, S. H. (2006). Testing the Rehabilitative Ideal among College Students. *Criminal Justice Studies*, 19(2), 153–170. <https://doi.org/10.1080/14786010600764534>
- Mae Boag, E., & Wilson, D. (2013). Does engaging with serious offenders change students' attitude and empathy toward offenders? A thematic analysis. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 24(6), 699–712. <https://doi.org/10.1080/14789949.2013.841973>
- Maruna, S., & King, A. (2009). Once a Criminal, Always a Criminal?: 'Redeemability' and the Psychology of Punitive Public Attitudes. *European Journal on Criminal Policy and*

- Research*, 15(1–2), 7–24. <https://doi.org/10.1007/s10610-008-9088-1>
- Maruna, S., & King, A. (2013). Public opinion and community penalties. In *Alternatives to prison* (pp. 101–130). Willan.
- Maruna, S., Lebel, T. P., Mitchell, N., & Naples, M. (2004). Pygmalion in the reintegration process: Desistance from crime through the looking glass. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 271–281. <https://doi.org/10.1080/10683160410001662762>
- McMurrin, M., & Christopher, G. (2009). Social problem solving, anxiety, and depression in adult male prisoners. *Legal and Criminological Psychology*, 14(1), 101–107. <https://doi.org/10.1348/135532507X267031>
- Mears, D. P., Wang, X., Hay, C., & Bales, W. D. (2008). Social Ecology and Recidivism: Implications for Prisoner Reentry. *Criminology*, 46(2), 301–340. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2008.00111.x>
- Meisenhelder, T. (1977). An Exploratory Study of Exiting from Criminal Careers. *Criminology*, 15(3), 319–334.
- Melvin, K. B., Gramling, L. K., & Gardner, W. M. (1985). A Scale to Measure Attitudes toward Prisoners. *Criminal Justice and Behavior*, 12, 241–254.
- Miner-Romanoff, K. (2014). Student Perceptions of Juvenile Offender Accounts in Criminal Justice Education. *American Journal of Criminal Justice*, 39(3), 611–629. <https://doi.org/10.1007/s12103-013-9223-5>
- Morenoff, J. D., & Harding, D. J. (2014). Incarceration, Prisoner Reentry, and Communities. *Annual Review of Sociology*, 40(1), 411–429. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-071811-145511>
- Murphy, E., & Brown, J. (2000). Exploring gender role identity, value orientation of occupation and sex of respondent in influencing attitudes towards male and female offenders. *Legal and Criminological Psychology*, 5(2), 285–290.

<https://doi.org/10.1348/135532500168047>

Niederhoffer, A. (1967). *Behind the shield: The police in urban society*. New York: Doubleday.

Ortet-Fabregat, G., Pérez, J., & Lewis, R. (1993). Measuring Attitudes Toward Prisoners: A Psychometric Assessment. *Criminal Justice and Behavior*, 20(2), 190–198.

<https://doi.org/10.1177/0093854893020002006>

Park, S. (2009). *College Students' Attitudes toward Prisoners and Prisoner Reentry* (Doctorat en philosophie, Indiana University of Pennsylvania).

Petersilia, J. (2003). *When Prisoners Come Home: Parole and Prisoner Reentry*. Oxford: Oxford University Press.

Rosenthal, R., & Jacobson, L. (1968). Pygmalion in the classroom. *The Urban Review*, 3(1), 16–20.

Roth, R. (1986). Pratiques pénitentiaires et théorie sociale. L'exemple de la prison de Genève (1825-1862). *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 41(3), 721–723.

<https://doi.org/10.1017/S0395264900076101>

Sabadosh, L. (2018). *The Inside-Out Prison Exchange Program: Attitudes Towards Prisoners as Reported by College Students*. (University Honors Program Theses, Georgia Southern University). Consulté à <https://digitalcommons.georgiasouthern.edu/honors-theses/332>

Schnittker, J. (2014). The Psychological Dimensions and the Social Consequences of Incarceration. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 651(1), 122–138. <https://doi.org/10.1177/0002716213502922>

Schnittker, J., Massoglia, M., & Uggen, C. (2011). Incarceration and the Health of the African American Community. *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, 8(1), 133–141. <https://doi.org/10.1017/S1742058X11000026>

Smith, M. B., Bruner, J. S., & White, R. W. (1956). *Opinions and personality*. New Jersey:

John Wiley & Sons.

- Solomon, A. L., Johnson, K. D., Travis, J., McBride, E. C. (2004). *From prison to work: The employment dimensions of prisoner reentry*. Washington DC: Justice Policy Center.
- Steadman, H. J., Osher, F. C., Robbins, P. C., Case, B., & Samuels, S. (2009). Prevalence of Serious Mental Illness Among Jail Inmates. *Psychiatric Services*, 60(6), 761–765. <https://doi.org/10.1176/ps.2009.60.6.761>
- Wilper, A. P., Woolhandler, S., Boyd, J. W., Lasser, K. E., McCormick, D., Bor, D. H., & Himmelstein, D. U. (2009). The Health and Health Care of US Prisoners: Results of a Nationwide Survey. *American Journal of Public Health*, 99(4), 666–672. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2008.144279>
- Wilson, D. B., Bouffard, L. A., & Mackenzie, D. L. (2005). A Quantitative Review of Structured, Group-Oriented, Cognitive-Behavioral Programs for Offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 32(2), 172–204. <https://doi.org/10.1177/0093854804272889>
- Wilson, D. B., Gallagher, C. A., & MacKenzie, D. L. (2000). A Meta-Analysis of Corrections-Based Education, Vocation, and Work Programs for Adult Offenders. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 37(4), 347–368. <https://doi.org/10.1177/0022427800037004001>
- Wolff, H., Sebo, P., Haller, D. M., Eytan, A., Niveau, G., Bertrand, D., Gétaz, L., & Cerutti, B. (2011). Health problems among detainees in Switzerland: A study using the ICPC-2 classification. *BMC Public Health*, 11(1), 245. <https://doi.org/10.1186/1471-2458-11-245>
- Yu, H., Jiang, S., & Land, K. C. (2015). Multicollinearity in hierarchical linear models. *Social Science Research*, 53, 118–136. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2015.04.008>
- Zajonc, R. B. (1968). Attitudinal effects of mere exposure. *Journal of Personality and Social Psychology*, 9(2, Pt.2), 1–27. <https://doi.org/10.1037/h0025848>

Annexes

ATP Scale

1. Les détenus sont différents de la plupart des gens.
2. Seuls quelques détenus sont réellement dangereux.
3. Les détenus ne changent jamais.
4. La plupart des détenus sont victimes des circonstances et méritent d'être aidés.
5. Les détenus ont des sentiments, comme nous tous.
6. Accorder trop de confiance à un détenu n'est pas prudent.
7. Je pense que je pourrais m'entendre avec un grand nombre de détenus.
8. De mauvaises conditions de détention ne font que rendre un détenu plus amer.
9. Donnez une main à un détenu et il vous prendra le bras.
10. La plupart des détenus sont stupides.
11. Les détenus ont besoin d'affection et de compliments, comme tout le monde.
12. Mieux vaut ne pas trop en attendre de la part d'un détenu.
13. Essayer de réinsérer des détenus dans la société est une perte de temps et d'argent.
14. On ne peut jamais savoir quand un détenu dit la vérité.
15. Les détenus ne sont pas meilleurs ni pires que les autres personnes.
16. Il faut constamment rester sur ses gardes avec des détenus.
17. En général, les détenus pensent et agissent de la même façon.
18. Si vous respectez un détenu, il vous respectera tout autant.
19. Les détenus ne pensent qu'à eux.
20. Je confierais ma vie à certains détenus.
21. Les détenus finiront par entendre raison.
22. La plupart des détenus sont trop fainéants pour gagner honnêtement leur vie.
23. Vivre à côté d'un ancien détenu ne me dérangerait pas.
24. Les détenus sont tout simplement méchants au fond.
25. Les détenus essaient toujours d'obtenir quelque chose de quelqu'un.
26. Les détenus ont à peu près les mêmes valeurs que nous tous.
27. Je ne voudrais pas qu'un de mes enfants sorte avec un ancien détenu.
28. La plupart des détenus sont capables d'aimer.
29. Les détenus sont tout simplement immoraux.
30. Les détenus devraient être soumis à une discipline stricte et sévère.
31. En général, les détenus sont tout simplement de mauvaises personnes.
32. La plupart des détenus peuvent être réinsérés dans la société.
33. Certains détenus sont des personnes assez sympas.
34. J'aimerais bien fréquenter certains détenus.
35. Les détenus ne respectent que la force brute.
36. Si une personne se comporte bien en prison, elle devrait être libérée sur parole.

ATP Reentry Scale

1. La plupart des détenus libérés sont un danger pour la sécurité publique.
2. Les détenus devraient travailler en prison afin qu'ils aient des compétences professionnelles quand ils seront libérés de prisons.
3. Les prisonniers devraient recevoir une formation professionnelle en prison afin d'avoir des possibilités d'emploi après leur sortie de prison.

4. Les prisonniers peuvent obtenir une libération anticipée après avoir participé à des programmes de réadaptation en prison.
5. Une formation professionnelle devrait être dispensée aux prisonniers libérés.
6. Des services de traitement de la toxicomanie devraient être fournis aux prisonniers libérés qui ont été condamnés pour des infractions en matière de drogue.
7. Je suis prêt à payer plus d'impôts pour les programmes de réinsertion des prisonniers.
8. Supposons que vous ayez appris qu'un ex-délinquant récemment libéré d'une période d'incarcération, vient d'emménager dans votre quartier.
 Veuillez indiquer votre niveau d'accord avec les suivants déclaration en sélectionnant une réponse. Cette situation me dérange et je prendrais certainement des mesures.
9. Si je suis propriétaire d'un bien locatif, je suis prêt à le louer à un ancien prisonnier
10. Si je suis un employeur, je suis prêt à engager un ancien prisonnier.
11. Cela ne me dérange pas si mon collègue au travail est un ancien prisonnier.

Échelle de cotation

1	2	3	4	5
Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord